

ICHTHYOLOGIE ET PÊCHE AUX COMORES

par

P. FOURMANOIR

INTRODUCTION

L'activité de la pêche aux Comores est loin d'être suffisante pour satisfaire les demandes d'une population très dense. Les Iles doivent importer une grande quantité de Poisson salé : Poisson de Madagascar ou de Zanzibar, Morue de Terre-Neuve, dont le prix est élevé.

Cette situation paraît à première vue anormale si l'on considère la grande étendue des rivages le long desquels la pêche peut s'exercer et les rapports de naturalistes concernant la richesse de la faune marine. Revenant de la Grande Comore, des voyageurs ont signalé les captures fréquentes d'Espadons et de gros Requins. Dans la même île, les pêcheurs sous-marins harponnent au bout de quelques heures d'investigation au-dessus du Corail une grande variété de Poissons dont le poids est fréquemment de l'ordre de 50 kg.

A Dzaoudzi les captures en pêche sous-marine, moins abondantes qu'à la Grande Comore car réalisées en mer fermée, sont toutefois assez intéressantes pour encourager les efforts d'une nombreuse équipe sous-marine.

Tout en faisant des réserves sur la valeur du témoignage de productivité apporté par le succès de la pêche sous-marine (la plupart des espèces harponnées ne mordent pas à l'hameçon, et par suite ne peuvent intéresser la pêche locale), on pouvait naturellement supposer que le défaut de production était une conséquence du manque d'organisation de la pêche indigène.

L'enquête que nous avons menée avait pour but d'établir dans quelle mesure les méthodes de pêche actuelle et la richesse des fonds de pêche étaient responsables de cette situation déficitaire.

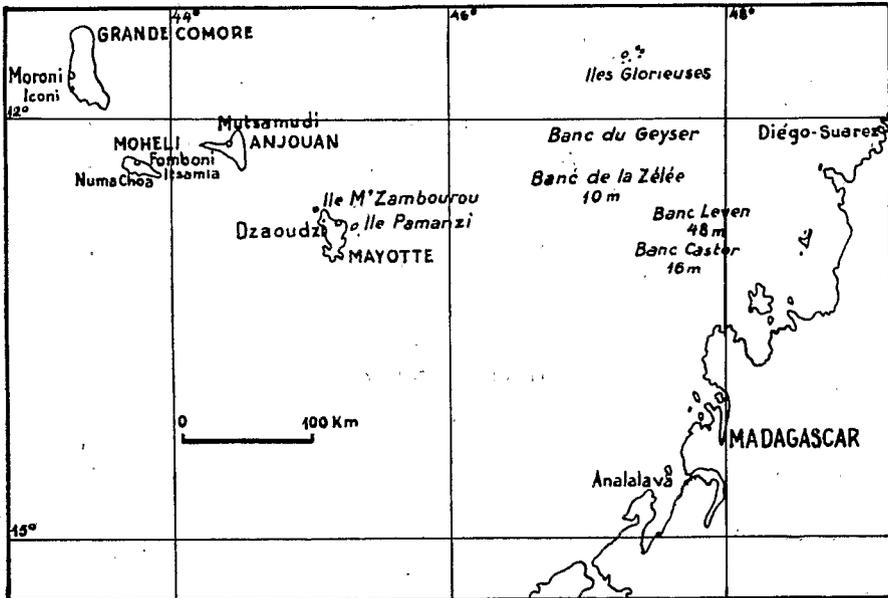
Comme la configuration des fonds et, par suite, les aspects de la pêche sont très différents, nous ferons une étude séparée pour chaque île.

O. R. S. T. O. M.

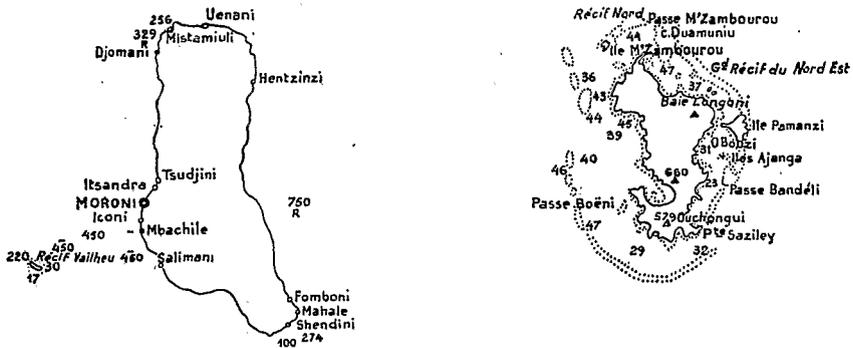
5 FEB 1959

Collection de Référence

n° 12917



Carte 1. — Les Comores et les bancs du Nord-Ouest de Madagascar.



Carte 2. — La Grande Comore (à gauche) et Mayotte (à droite).

MAYOTTE

Mayotte est entouré par un récif barrière de forme circulaire qui se morcèle à l'Ouest avant de s'interrompre au Nord-Ouest. Dans ce secteur cependant une zone de petits fonds achève la ceinture du Corail qui délimite autour de Mayotte un lac intérieur dont la profondeur moyenne est de trente mètres. Dans les eaux tranquilles de ce véritable lagon se déposent des vases abondantes ; les Coraux s'établissent surtout au voisinage des passes percées dans le récif barrière où l'agitation des eaux est favorable à leur croissance, ou s'accrochent aux rivages de la Grandé Ile, d'îlots comme Bandéli, Bouzi, Ajangua, Mognameri, M'Zambourou. La présence d'une mangrove élimine le Corail devant les rivages de la baie de Longoni, de M'Sapéré, de Bandéli.

En raison de cette configuration spéciale, la pêche autour de Mayotte peut être envisagée dans trois zones.

Zone intérieure au récif barrière, le récif barrière proprement dit et sa bordure extérieure, zone ouverte du Nord-Ouest.

PÊCHE A L'INTÉRIEUR DU RÉCIF

a) Pêche de fond sur le Corail.

Elle est pratiquée par un petit nombre d'embarcations de Longoni, Magikawo, M'Sapéré, Pamanzi et Bandéli, villages qui au total réunissent 80 pirogues ; les lieux de pêche sont en bordure du Corail : Corail de la Grande Terre, des îles Ajangua, Bandéli, Corail intérieur de Pamanzi et différents massifs isolés à l'intérieur du lagon dans le secteur Nord-Est. Les profondeurs sont de 8 à 15 mètres. Les conditions biologiques sont celles d'une mer fermée, il en résulte que les espèces sont en général de petite taille ; les plus courantes sont :

Abudefduf sparoides.

Parapercis hexaphthalma.

Thalassoma hardwicki.

Thalassoma lunare.

Thalassoma hebraicum.

Cheilio inermis.

Cheilinus diagrammus.

Lethrinus miniatus.

Lutjanus vaigiensis.

Lutjanus gibbus surtout capturé de nuit.

Cephalopholis argus.

Epinephelus fasciatus.

L'appât utilisé pour commencer la pêche est *Cardisoma carnifex*, le Crabe brun rouge, très abondant à Mayotte, par suite du développement de la mangrove à proximité des cocoteraies du bord de mer.

La pêche est d'un rendement insignifiant (environ 4 kg par embarcation).

b) Poissons chasseurs (Pl. V, fig. 1).

Cybium Commersoni, qui a une grande importance économique à Mada-

gascars, se rencontre également dans les eaux intérieures de Mayotte. Il n'est malheureusement pas assez abondant pour que la pêche en dérive, telle qu'on la pratique à Nossi-Be et à Tuléar, puisse donner de bons résultats. Au moyen d'appâts artificiels il est rare de prendre à la traîne plus de deux *Cybium* sur une dizaine de milles parcourus ; le rendement reste encore très insuffisant même si l'on ajoute les captures occasionnelles de *Caranx sansum*.

c) Langouste.

La Langouste verte, *Panulirus versicolor* (Latr.), trouve dans le lagon de Mayotte des conditions d'habitat très favorables. Cette espèce affectionne en effet particulièrement les zones de Corail peu exposées à la lame et le voisinage des herbiers à Cymodocées, conditions réunies à l'intérieur du récif Pamanzi.

Les Comoriens ne consomment pas la Langouste, aussi n'est-elle pêchée que pour satisfaire à quelques demandes de la colonie européenne.

Les casiers n'ont jamais été utilisés, peut-être pourraient-ils permettre un approvisionnement régulier qui est loin d'être réalisé, les Langoustes se prenant principalement la nuit, aux seules occasions de marées de vive-eau.

d) Nasses.

Un petit nombre de nasses, boîtées principalement avec des débris végétaux (Papaye, Banane) sont posées à l'intérieur du récif Pamanzi. Ce sont surtout des espèces limnivores et herbivores, dont la mieux représentée est *Siganus oramin*, qui y pénètrent.

PÊCHE SUR LE RÉCIF

Les récifs (récifs du Nord-Est, Pamanzi, Ajangua, Bandéli) assèchent aux plus fortes basse-mers (0,50 m). Les différences de niveau sont de l'ordre d'une dizaine de cm : Ajangua 0,50 m, Bandéli 0,60 m.

Malgré l'interposition d'aires sableuses recouvertes d'herbiers entre les surfaces rocheuses recouvertes de madrépores, l'impression générale est d'une grande monotonie, rendue plus concrète par l'absence d'éléments colorés comme les Étoiles de mer variées, les gros Poissons Perroquets, les Murènes que l'on rencontre sur les récifs barrières du Sud-Ouest de Madagascar.

Au cours de la nuit, et au moment de la mer haute, la surface du récif s'anime par les incursions de Poissons de grande taille. A partir du bord externe du récif ils se dispersent à la recherche de leur nourriture, en grande partie constituée par les Mantes de mer, les Bernards l'hermite, les Crevettes Alphéides, les Crabes Xanthides.

Dans ces eaux peu profondes (maximum 4 m à mer haute) le Poisson méfiant et en déplacements incessants, ne peut être pris par les procédés

habituels ; la ligne, pour être efficace, doit être jetée au moins à une vingtaine de mètres de l'embarcation, simplement lestée par le morceau de Poisson fixé à l'hameçon. Seules les lignes en nylon (120/100 mm) se déroulent aisément et se révèlent comme pêchantes.

Les Poissons capturés dans ces conditions sont :

Lutjanus rivulatus.

Epinephelus areolatus.

Lutjanus argentimaculatus.

Lethrinus variegatus.

Un bon rendement est de l'ordre de 40 kg en 2 heures.

Ce genre de pêche n'est pratiqué que dans les rares circonstances où une embarcation à moteur peut s'attarder sur le récif. Les pirogues qui ne disposent pas encore du coûteux matériel en nylon, pêchent plus difficilement ces gros Poissons quand elles s'arrêtent sur le récif.

Dans la journée, à l'exception des petits Capitaines, *Lethrinus miniatus*, qui peuvent demeurer dans très peu d'eau, le récif proprement dit est vide de Poissons ; par contre dans les chenaux profonds, on trouve une très grande diversité de Poissons de Coraux :

Lepidaplois axillaris.

Pseudupeneus macronema.

Halichoeres centriquadrus.

Hemibalistes chrysoptera.

Novaculichthys taeniourus.

Gomphosus caeruleus.

PÊCHE DES HOLOTHURIES (Pl. III, fig. 2)

Le ramassage des Holothuries, réalisé autrefois à Mayotte pour le compte des Chinois, a été repris il y a six mois à la demande du Commandant Verdavaine. Le centre de préparation est le village de Magikawo, base de départ pour une douzaine de pirogues qui opèrent sur le récif du Nord-Est. L'Holothurie (noire avec taches circulaires blanches) est obtenue principalement en plongée, le récif ne découvrant qu'aux marées de 0,60 m.

PÊCHE A L'EXTÉRIEUR DU RÉCIF

Les abords du récif barrière sont d'accès difficile, sauf dans les circonstances assez rares où la houle est faible. A Mayotte, les passes dans le récif parcourues par de forts courants, ne peuvent être utilisées par les pirogues que par temps calme ou en petite marée. A l'accore du récif les fonds atteignent immédiatement 40 mètres ; comme ils sont, de plus, de mauvaise tenue, la pêche au mouillage est impossible ; l'espace étant très restreint entre la limite des grands fonds et le bord corallien, la pêche en dérive ne peut pas non plus être pratiquée.

Les seules parties exploitables sont les zones effondrées qui constituent les fausses passes dont le seuil est à 6-10 m de profondeur (f. p. Bandéli, f. p. Saziley du milieu). Dans les premières heures de la matinée une vedette pêchant à la traîne obtient un rendement de 70 kg de *Plectropomus maculatus*.

Ces zones pêchantes sont de faible étendue ; il est à craindre qu'une exploitation régulière à la traîne n'en fasse diminuer le rendement.

Nous avons constaté que la pêche à la traîne en pirogue n'était pas réalisable, le courant de travers déportant sans cesse en dehors de la bordure corallienne, refuge des *Plectropomus*.

Signalons enfin aux abords extérieurs du récif les passages de Thons jaunes, qui chassent le Poisson volant, et les bancs de petits Barracoudas.

RÉGION NORD-OUEST

Généralités

Quatre hauts-fonds, que l'on peut considérer comme les meilleures réserves de Poissons de Mayotte, sont parcourus régulièrement par les excellents pêcheurs et navigateurs de M'Zambourou et de M'Tsaara. Ces bancs sont désignés sous le nom de Djamali, Chimrima, Rasimbouraca, Moimba.

La partie centrale de « Chimrima » qui a une quinzaine de mètres de profondeur, est indiquée sur la carte marine par un tracé circulaire d'un mille et demi de diamètre ; elle est située à une dizaine de milles au Nord-Ouest de M'Zambourou ; un deuxième banc : Djamali est bien défini, il correspond au banc de l'Iris, qui a 25 mètres de profondeur. Les autres bancs sont des zones un peu surélevées (40-50) du plateau sous-marin prolongé en direction d'Anjouan (carte 3).

Lorsque le vent est trop fort pour naviguer à voile, les pirogues s'arrêtent sur la bordure Ouest du récif de l'île M'Zambourou ou sur un haut fond de 30 m à 1 mille et demi au Nord de la même île.

Les campagnes de pêche sont d'une durée moyenne de trois semaines, la base de départ est l'île M'Zambourou, plus proche que la Grande Terre des territoires de pêche.

Le village des pêcheurs de M'Zambourou est situé sur la plage Sud-Ouest, il dispose d'un puits dont l'eau est légèrement saumâtre. Les cases des pêcheurs de M'Tsaara sont au Nord, au pied de la falaise, l'eau est fournie par une source qui sort des blocs rocheux de la pointe Nord-Ouest à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les vivres (Bananes, Manioc) proviennent de la Grande Terre.

Les pirogues

Les 12 pirogues à balancier qui participent à chaque campagne utilisent la voile pour se rendre sur les lieux de pêche. Ce caractère de navigation est propre à Mayotte. A Mohéli, Anjouan et à la Grande Comore, les déplacements en vue de la pêche s'effectuent seulement à la pagaie.

Les pirogues les plus caractéristiques sont celles de dix mètres, montées par trois pêcheurs. Elles sont taillées d'une seule pièce. Comme elles sont très fortement toilées (l'antenne de la voile latine a une douzaine de mètres), le pêcheur chargé de faire contrepoids doit souvent se maintenir à l'extrémité



FIG. 1. — Pirogues à Mitsamiouli.



FIG. 2. — Pirogue, détails des balanciers, des pagaies, à Iconi.

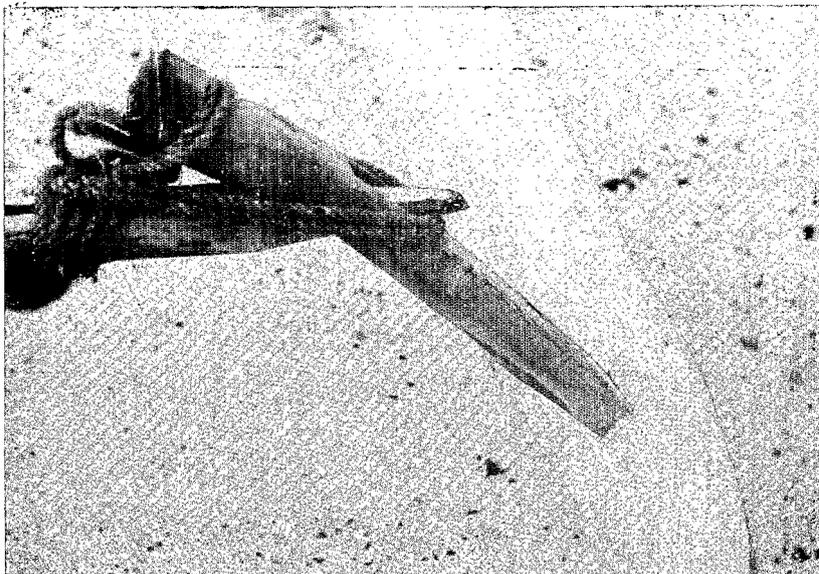


FIG. 1. — Dispositif d'attache du balancier et du flotteur d'une grande pirogue à la Grande Comore.

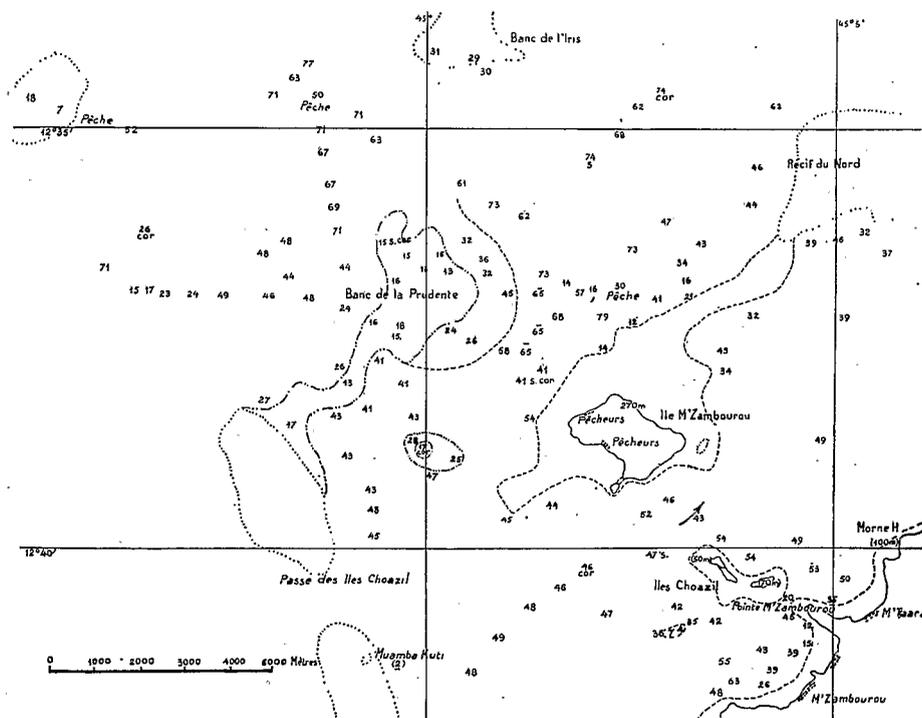


FIG. 2. — Fabrication d'une pirogue à Iconi.

du bout-dehors du balancier antérieur, sa position est rendue moins critique grâce à l'appui que fournit un hauban en corde de coco.

La fonction de barreur revient toujours à un naouda attitré qui est en général le plus ancien.

Les pirogues supportent les brises modérées de mousson du Sud (« Koussi ») et du Nord (« Kascazi »). Le « Matoulai » (Est) et le « Miom-



Carte 3. — Fonds de pêche du Nord-Ouest de Mayotte.

beni » (SW) sont en général maniables. Les pirogues ne sortent pas en période de « Nahibou » coup de vent de l'Ouest dont la durée moyenne est de trois jours. Le bout-dehors, amarré à l'angle de chute antérieur de la voile, est facilement orientable pour permettre la marche aux différentes allures, il s'appuie sur le bord de la pirogue et sur le balancier antérieur. Le naouda tient toujours l'écoute à la main, afin de la libérer rapidement en cas de nécessité. Pour la serrer, il fait appel à l'aide du pêcheur placé devant lui car elle est tournée une fois sur le balancier.

Les pirogues de six mètres montées par deux hommes tiennent également bien la mer.

Signalons toutefois que ces deux types de pirogue embarquent quelque peu en navigation au plus près, car elles ne sont pas relevées de l'avant.

Engins de pêche

Les lignes sont faites en fibres de *Thespesia* ; bien que rugueuses elles glissent très régulièrement dans l'eau une fois lestées. De grosses lignes en coco, de 8-10 mm de diamètre, longues d'une vingtaine de mètres, sont quelquefois utilisées pour la capture des Requins. Les hameçons sont à palette ou à anneau, droits ou renversés. Ils sont achetés chez les commerçants indiens ; le bas de ligne d'une vingtaine de cm est en corde de coton ; les pêcheurs utilisent aussi quelquefois un bas de ligne en gros fil de fer articulé en trois bouts. Chaque pirogue possède une fouine utilisée pour saisir les Pieuvres à mer basse. La Pieuvre est surtout recherchée comme appât de démarrage ; par la suite les morceaux de Poisson prélevés sur la pêche de la veille suffiront.

Pêche

Après une navigation qui dure une ou deux heures, les pirogues s'arrêtent au-dessus des bancs dont la meilleure profondeur de pêche est 40-50 mètres. Elles dérivent avec le courant en se maintenant debout au vent, de sorte que les lignes, délestées du caillou qui les entraîne au fond, peuvent rester verticales. Pour se maintenir dans les marques, les pirogues doivent effectuer au cours de la journée une dizaine de déplacements en remontant le courant.

Une pirogue capture en moyenne une douzaine de Poissons (50 kg). Par ordre de fréquence les principales espèces sont :

Plectropomus maculatus.

Lutjanus argentimaculatus.

Variola louti.

Epinephelus areolatus.

Aprion virescens.

La pêche en dérive favorise la capture de *Plectropomus maculatus* et d'*Aprion virescens* qui attaquent principalement les appâts qui se déplacent. La première espèce représente en poids la moitié des captures.

À 5 h. $\frac{1}{2}$ du soir les pirogues retournent dans l'île.

Les Poissons sont aussitôt écaillés, fendus par le dos de part et d'autre de l'arête, vidés et lavés. Le salage est réalisé avec du sel fin qui est étendu sur la surface charnue et introduit dans les trois coupures longitudinales qui y ont été pratiquées. Les deux volets charnus sont ensuite rabattus l'un sur l'autre, séparés par le troisième volet constitué par l'arête. Le salage dure une nuit ; à l'aube le Poisson est pendu à une perche horizontale au moyen de deux attaches passant par le bord du côté droit. La préparation est faite avec beaucoup de soin. Pour les gros Poissons, elle pourrait être améliorée par une salaison plus poussée. En effet, l'exposition au soleil de

tissus encore trop chargés d'eau provoque souvent une altération qui diminue la qualité du Poisson sec (Pl. III, fig. 1).

Le prix de vente du Poisson salé sec est compris entre 70 et 90 frs le kilo. La totalité de la pêche est vendue dans les deux villages de M'Zambourou et de M'Tsaara.

Signalons enfin la pêche à la « feuille » qui utilise les propriétés toxiques de l'uruva (*Tephrosia candida*) pour l'empoisonnement des Poissons de Coraux.

A l'occasion des fortes marées basses de vive-eau une vingtaine de personnes amenées par deux grandes pirogues de village, pratiquent pendant trois jours cette pêche sur la bordure Ouest du récif de l'île M'Zambourou. L'uruva qui a été broyée avec de la chaux est répandue dans les mares et au bout de trois minutes les Poissons meurent. Les Poissons ainsi ramassés sont de petits Serranidés (Ifinkudi), Holocentridés (Itili), Labridés, Balistidés et Siganoïdés (Tassi).

Moins actives que la racine de Derris, les feuilles de *Tephrosia* doivent être utilisées en grande quantité pour être efficaces.

Il ne semble pas que cette coutume de pêche puisse amener des répercussions graves, l'action du poison est très localisée et les petits Poissons capturés sont pour la plupart des espèces à faible développement.

Comme tout le Poisson atteint est soigneusement ramassé, la critique d'une destruction inutile n'est pas non plus à faire.

GRANDE COMORE

La Grande Comore est entièrement entourée par un récif corallien étroit (moy. 500 m) dont le bord ne s'écarte de la côte d'une façon appréciable qu'au Nord et au Nord-Est.

Ce récif est en général très peu profond ; à Mitsamiouli, Hatsinzi où il est très étendu, sa bordure située à près d'un mille du rivage, assèche aux marées basses de forte vive-eau. Le récif n'est malheureusement pas suivi par un plateau profond d'une largeur suffisante pour entretenir en abondance des gros Poissons de Coraux. Il en résulte que l'activité de la pêche à la Grande Comore se tourne essentiellement vers l'exploitation des Poissons pélagiques de grande taille situés au large.

C'est cette pêche que nous allons examiner en premier lieu.

Les pirogues

Toutes les pirogues de Grande Comore possèdent un double balancier. L'attache du premier balancier est située approximativement au milieu de la pirogue qui se trouve ainsi très dégagée à l'avant (Pl. I, fig. 1, fig. 2 ; Pl. II, fig. 1).

La longueur moyenne des pirogues est de 4 mètres. Elles sont taillées d'une seule pièce (Pl. II, fig. 2) ; l'avant est fortement relevé, l'étrave bien

découpée est curviligne, l'arrière également relevé a un profil rectiligne dont la pente varie entre 60 et 45°.

Les engins de pêche

Les pêcheurs de Grande Comore se sont spécialisés dans la fabrication des lignes et des hameçons.

Les lignes sont en coton, le fil actuellement acheté chez les commerçants était autrefois obtenu à partir de quelques pieds de Cottonniers spécialement entretenus pour les besoins de la pêche.

Le diamètre de la ligne est en moyenne de 3 mm. Le pêcheur utilise 200 à 250 m de ligne (4 à 5 pièces de 50 m). Le tannage est réalisé par frottement avec l'écorce fraîche de « Mbessi ». Des applications nouvelles de cette sève tannante doivent être prévues tous les dix jours.

Les lignes ont ainsi un peu l'apparence de nos « fouets goudronnés ».

Les hameçons sont de trois dimensions, sans compter l'énorme ouloou ligaturé sur une corde, qui est utilisé comme gaffe. Ils sont droits avec la pointe tournée vers l'intérieur.

Les appâts

Le meilleur appât pour la pêche des Poissons du large est le Poisson volant (*Cypsilurus bahiensis*).

Les Grands-Comoriens ont une technique très originale pour capturer cette espèce, c'est une pêche à la traîne à vitesse réduite avec une ligne très fine en coton, longue de 40 mètres. L'hameçon est appâté avec le contenu d'un Lamellibranche (*Arca*) ou avec un morceau de Crabe (*Grapsus*); il est en général monté sur un bas de ligne en nylon de quelques mètres.

Pour percevoir la touche tout en pagayant, la ligne passe le long de la joue, entre le nez et la lèvre supérieure puis est arrêtée par un tour sur l'oreille.

Il est extrêmement curieux de voir chaque matin à l'aube le défilé en file indienne des cent pirogues d'Iconi et de Salimani qui suivent la côte en recherchant les Poissons volants.

Une heure après le lever du soleil, cette chaîne commence à se rompre, à la suite du départ vers le large des pirogues qui ont capturé les deux ou trois Poissons volants destinés à la pêche des Voiliers, Thons, etc...

LES POISSONS

1° *Istiophoridés*

a) *Istiophorus gladius* (Br.) ou Voilier, « douaro » en comorien. Facilement reconnaissable à sa grande nageoire dorsale bleue ponctuée de noir en forme de voile.

L'épée mesurée à partir de l'œil est comprise quatre à cinq fois dans la longueur totale. La longueur moyenne des Voiliers pris en septembre à Iconi est de 2,90 m.

b) *Makaira Herscheli* (Gr.). L'épée est comprise quatre fois et demie dans la longueur totale, elle est presque cylindrique. Les plus gros exemplaires peuvent dépasser quatre mètres.

Le Voilier est l'espèce la plus courante.

2° *Scombridés*

Germo albacora, Thon jaune. La nageoire dorsale molle et la nageoire anale sont de coloration jaune, leurs premiers rayons sont très allongés.

3° *Coryphaenidés* « Panndge »

Coryphaena hippurus ou fausse Daurade.

4° *Gempylidés* « Nessa »

Le représentant de cette famille est le Ruvet ou « Poisson huileux ». Il ne semble pas avoir été signalé jusqu'à présent dans les eaux du canal de Mozambique.

Identifiable à sa coloration brunâtre, ses fortes dents et ses tubercules cutanés.

5° *Sphyraenidés* « Mche »

Sphyraena flavicauda ? Ce Brochet de mer est de petite taille, sa bouche est réduite (angle de la mâchoire à égale distance de l'extrémité du museau et du bord postérieur de l'œil).

Deux bandes longitudinales jaune-brun dont la supérieure correspond à l'emplacement de la ligne latérale.

LES REQUINS

Deux espèces sont souvent capturées.

Isurus glaucus

Les plus gros spécimens peuvent atteindre 5 mètres. Aisément identifiable à sa forme de torpille, son nez pointu. Les dents sont très allongées à bords coupants, la troisième dent située de chaque côté de la mâchoire supérieure est réduite.

Carcharinus longimanus

La nageoire dorsale et le lobe inférieur de la caudale ont un sommet très arrondi de couleur blanche. Les pectorales sont très longues. Les dents de la mâchoire supérieure sont sensiblement équilatérales à bord denticulé. Les dents inférieures sont étroites, sauf dans la partie basale et également denticulées.

La longueur moyenne de ces requins est de 2,30 m.

LA PÊCHE

Méthodes de pêche et coutumes

C'est au Sud de la Grande Comore que l'on pêche surtout de grands Poissons pélagiques. Les centres sont Iconi, Salimani, Shendini, Fomboni.

Au total on peut estimer à 130 le nombre de pirogues qui sortent régulièrement dans le Sud.

Iconi, le plus grand centre, arme soixante-dix pirogues. Elles sont remontées chaque soir et groupées sur les blocs de lave noire et sur la petite plage de sable blanc. A Shendini elles sont au contraire dispersées sur toutes les places sableuses ouvertes au milieu des arbustes de bord de mer.

Après avoir capturé quelques Poissons volants, dont les filets serviront à boëter les hameçons, les pirogues partent au large à une distance comprise entre 5 et 15 km de la côte. Elles ne sont jamais groupées en raison des mœurs erratiques des Poissons cités précédemment. La pêche de l'Espadon est pratiquée surtout en dérive avec 50 mètres de ligne filée. Il arrive fréquemment qu'une Coryphène attaque au cours des premiers mètres de la descente, et saisisse à la vitesse d'un éclair le Poisson volant. Les autres Coryphènes des alentours seront alors recherchées de préférence à la traîne.

Les Requins sont pris en général à de plus grandes profondeurs, 100 à 150 m, à une distance des côtes n'excédant pas 8 km. Une bataille avec un *Isurus* dure plusieurs heures ; la rencontre est toujours périlleuse en raison de la petite dimension des pirogues et de la charge toujours possible de cette espèce féroce. Les pêcheurs en difficulté avec le monstre n'ont même pas la possibilité de couper la ligne, geste qui entraînerait une réprobation déshonorante à leur retour.

Les récits rapportant qu'une pirogue a été remorquée de Fomboni (Grande Comore) jusqu'au voisinage de Mohéli par un grand Requin sont dans ces conditions, très vraisemblables.

Le Nessa (*Ruvettus*) est pêché surtout la nuit à une profondeur de 150-250 mètres. A Mitsamiouli où les sorties s'effectuent régulièrement la nuit on en pêche un petit nombre.

La pêche des Brochets de mer se pratique également la nuit, A Mitsamiouli les Brochets sont recherchés au-dessus des grands fonds mais à faible distance de la côte (moins de 1,5 km). La pirogue dérive librement, entraînant la ligne qui fonctionne alors comme une ligne de traîne, Le morceau de Poisson volant utilisé comme appât est rarement à plus de quinze mètres de profondeur.

Donnons quelques indications sur l'importance des captures, en prenant comme base celles du port d'Iconi, qui totalise la moitié des prises de la Grande Comore. Durant le mois d'octobre nous avons pu noter au cours d'une semaine de pêche normale les débarquements à Iconi de : 4 *Istiophorus*, une vingtaine de Requins (*Carcharinus*, *Isurus*) représentant 1,5 tonne ; 10 Thons jaunes (poids moyen 20 kg) ; 2 Coryphènes (poids moyen 9 kg).

Les pirogues d'Iconi rentrent sensiblement en même temps, à partir de 17 heures ; les débarquements s'effectuent au même point, de sorte que les prises peuvent être facilement notées, mais une enquête précise portant sur la dimension, le sexe, la nourriture des gros Poissons est presque irréalisable. Groupés autour du Poisson embarqué, les Comoriens, qui font partie des

différentes sociétés de pêche, attendent avec impatience leur part ; en quelques minutes un Espadon ou un Requin est découpé en petits morceaux et distribué.

A Mitsamiouli également, du Nessa mesurant 1,50 m pêché la nuit, il ne reste, le matin, au marché, qu'une tête intacte, à côté d'une trentaine de morceaux de toutes dimensions. Nous n'avons donc que de rares renseignements biologiques sur cette espèce.

Pêche sur le Corail

La pêche sur le Corail est d'un faible rendement. A Moroni il n'est pas rare de voir les pirogues revenir d'une matinée de pêche avec seulement deux petits Poissons pesant moins de 100 gr chacun. Elle paraît seulement intéressante à Hatzinzi et à Shendini. Dans ce dernier port quelques beaux Capitaines (*Lethrinus*) sont capturés.

La pêche sous-marine au-dessus des récifs de Coraux donne beaucoup plus de satisfaction que la pêche à la ligne.

Elle porte principalement sur des Poissons :

Hérbivores : *Kyphosus cinerascens*.

Omnivores : *Gaterin gaterinus*, *Gaterin lineatus* (Pl. VI, fig. 1); *Platax pinnatus*.

De Corail : comportant plusieurs espèces du genre *Acanthurus* « Chirurgiens », *Callyodon* « Perroquets », des Poissons roses à chair délicate du genre *Aphareus*, des Carangues affectionnant les aires coralliennes sableuses : *Trachyrotus blochii*, *Caranx stellatus*.

Il est intéressant de signaler que dans de nombreuses plongées effectuées à proximité des grands fonds, aucun pêcheur sous-marin n'a été inquiété par les Requins.

Les Poissons que nous venons de citer, à l'exception du genre *Aphareus* n'intéressent guère la pêche à la ligne, en raison de leur régime alimentaire ou de leur méfiance.

Pour terminer la pêche dans les petits fonds, signalons la recherche au lamba sur les plages des petites Carangues (*Caranx hippos*), l'utilisation des nasses du type polynésien vers lesquelles, à mer descendante, les Poissons sont guidés par des lignes de cailloux jouant le rôle de barrage (Pl. IV, fig. 1), la pêche de quelques Langoustes : *Panulirus versicolor* (Latr.) et *Panulirus penicillatus* Guér., cette deuxième espèce demeurant dans les anfractuosités de récif exposées à la houle.

MOHÉLI

Autour de Mohéli le plateau continental est prolongé jusqu'à 6 milles de la côte. Il en résulte que les conditions de pêche sont très différentes de celles de la Grande Comore. L'influence continentale se faisant sentir très

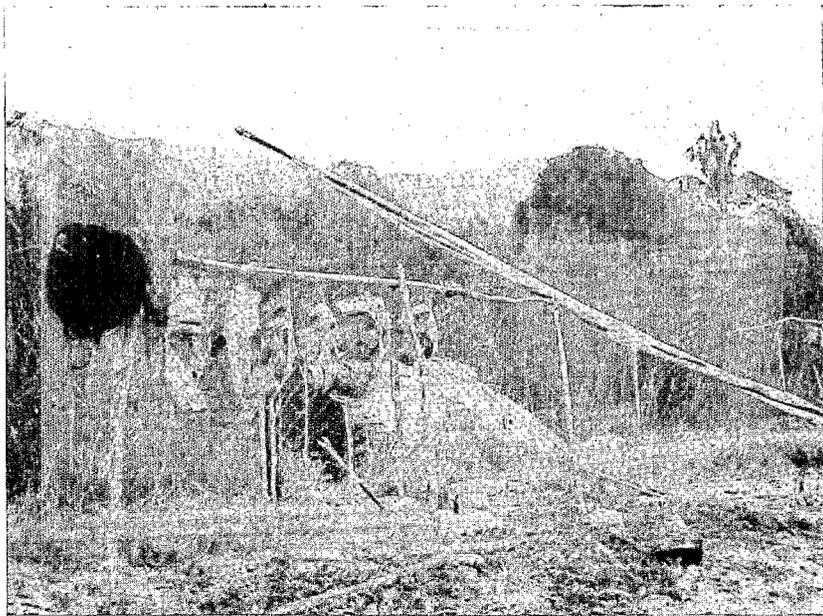


FIG. 1. — Séchage du poisson à l'île M'Zambourou.



FIG. 2. — Préparation des Holothuries à Mayotte.

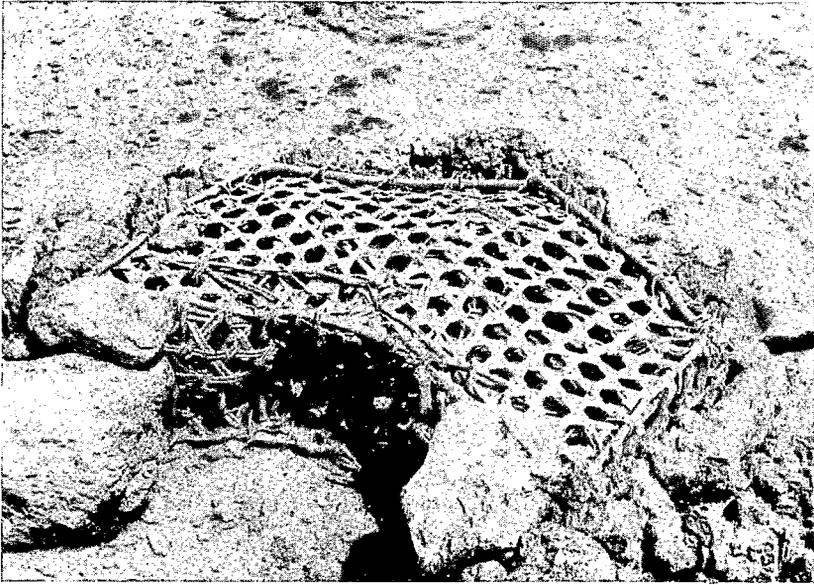


FIG. 1. — Nasse à Mitsamiouli.

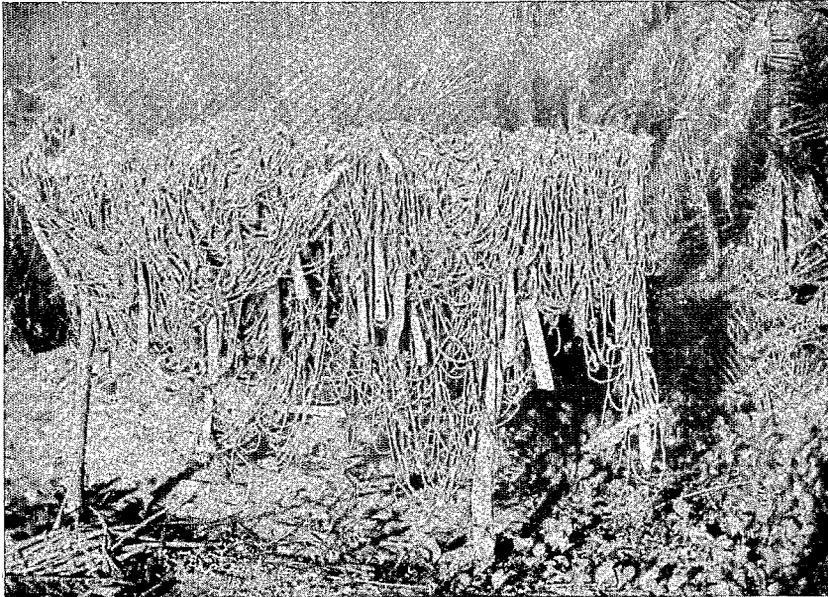


FIG. 2. — Filet à Numa-Choa.

Beaucoup plus proches, l'île Choa-Moa, le Corail de 15 m au Nord de Choa-Sanzi, le bord du Corail attenant à la Grande Terre, les Roches Plates, reçoivent chaque jour la visite de cinq pirogues.

Les Poissons trouvés sont en général de petite taille (*Lethrinus miniatus*, *Epinephelus merra*) à l'exception des *Lethrinus centurio* ; les meilleures pêches ne dépassent pas alors 10 kg.

Au cours d'une traversée du « *Gabriel II* » vers un banc situé à 7 milles au SW de l'île Choa-Canzoumi nous avons remarqué la présence de Thons sur la bordure extérieure du plateau rocheux corallien signalé plus haut (long. 0,95 m, poids 10 kg).

A Madagascar, ce Thon (*Gymnosarda nuda*) est surtout abondant sur le Banc du Leven, situé à la même latitude que Mohéli.

ANJOUAN

Les conditions de pêche à Anjouan sont comparables à celles de la Grande Comore, mais la productivité des fonds rocheux coralliens est plus grande.

Les centres sont Mutsamudu, Mirontsi, Oanni, Bambao, Domoni, Moya, Bimbini.

Dans toute l'île une centaine de pirogues participent à la pêche. Elles sont pour la plupart à simple balancier ; cependant, sur la côte Est, les pirogues de Domoni sont montées avec double balancier. Pendant la saison chaude, des embarcations de Mutsamudu, de Domoni, descendent vers le Sud pour pêcher quelques Requins devant les villages de Pomoni, Banda-Magi, qui par eux-mêmes n'ont qu'une faible activité (Pl. VII, fig. 1).

1^o. PÊCHE AUX LIGNES

Elle est surtout pratiquée la nuit.

a) *au mouillage*, profondeur 20-60 mètres.

Épinéphélidés très variés (Bandhama, Tsehele, Assine).

Lutjanidés (Ziache, Mkoungou, Toumboue).

b) *à la traîne* :

Carangidés (Cahoa, Nanguoussi).

Sphyraenidés (Mouadana, Mouche).

c) *en dérive*, au-dessus des fonds de 150-250 mètres, et à moins de quinze mètres au-dessus de fond :

Gempylidés (Nessa, Roudi), Priacanthidés en petit nombre (Samoule), Lutianidés (Mloungi).

L'appât le plus utilisé est le Roudi.

Aux premières heures de la matinée sont recherchés à l'aide de fines lignes en nylon : les petits Lutianidés (Hazi, Tsantsale), Épinéphélidés (Mvoue, Shifinkoudi), Holocentridés (Chtili), Labridés (Timbatove, Gouzi, Kan-

katze, Tsime). La pêche des *Aphareus* (Mole) en dérive au-dessus des fonds de 60 à 100 mètres se prolonge jusqu'en fin de matinée ainsi que celle des *Caesio*, *Aetiasis* (Ndo, Dzido) spécialité de Domoni.

Les Mzoussi (*Plectropomus*) sont pris à l'aide de fortes lignes, également dans la journée ; l'appât est un petit Poisson entier. Cette espèce est assez abondante au voisinage de l'îlot de la Selle.

La recherche des Thons n'est entrée que récemment dans les coutumes de pêche. Les Anjouannais, sans s'éloigner aussi loin que les Grands-Comoriens d'Iconi, réalisent régulièrement de belles prises grâce à un montage plus fin des bas-de-ligne. Le fil d'acier inoxydable (60 à 90/100 mm) est très apprécié.

2°. PÊCHE AU FILET (Pl. VIII, fig. 1 et 2)

On utilise le filet surtout à Bimbini (Houavou). Les filets d'une centaine de mètres sont en corde de coco, à mailles larges (14 cm) avec une chute de 1,50 m environ. Aux grandes marées, les pirogues placent les filets à la suite les uns des autres pour barrer le bord du récif sur une grande longueur.

Les Poissons qui fuient les herbiers et le Corail en voie d'assèchement sont arrêtés par les mailles ou retenus en arrière du filet par la crainte que leur inspirent les flotteurs constamment agités autour de la ralingue.

Les Poissons les plus fréquemment capturés sont les Requins à pointe de nageoires noires (Mamboue), les *Callycdon* (Pono), les *Siganus* (Tassi). Les petites espèces retenues dans des mares devant le filet sont capturées à l'aide du poison fourni par la feuille de *Tephrosia*.

L'utilisation du filet épervier est très répandue à Anjouan. Il permet de capturer les Athérines, les Mulets et les Demi-becs ; ces derniers (*Hemiramphus* sp.) s'approchent du rivage au moment de la ponte. Des petits Clupéidés (*Harengula*, *Sardinella*) sont également pris en grand nombre à la fin de l'été.

A Mirontsi, les femmes se servent de grands lambas pour cerner avec adresse les petits Mullidés et Carangidés.

3°. PÊCHE A L'URUVA

La pêche à l'uruva est surtout pratiquée sur la côte Sud où de très grandes surfaces d'herbiers et de Corail découvrent à mer basse en période de vive-eau. Les captures portent sur les petits Callyodontidés (*Leptoscarus*) et Siganoidés.

4°. PÊCHE DES LANGOUSTES

Dans la région de Mirontsi on trouve *Panulirus ornatus* (Fab.). L'espèce la plus commune est encore *Panulirus versicolor* (Latr.). Les Langoustes ne sont recherchées qu'au moment des grandes marées.

CONCLUSION

C'est au Nord-Ouest de Mayotte et au Sud de Mohéli que l'on trouve les meilleurs fonds de pêche des Comores. Dans ces deux îles, pirogues et pêcheurs ne sont pas assez nombreux pour assurer une production suffisante; l'éloignement des lieux de pêche crée, de plus, de grandes difficultés d'exploitation. A la Grande Comore les pêcheurs persévérants groupés en corporation, se spécialisent dans la recherche des Poissons du large dont les passages sont malheureusement irréguliers. A Anjouan l'utilisation de lignes en nylon, selon nos indications, a permis une augmentation appréciable du rendement de la pêche des espèces de Corail et des espèces pélagiques.

En raison des courants, la pêche en dérive demeure le meilleur procédé de pêche au-dessus des bancs de Mayotte et Mohéli; comme cette méthode n'est guère applicable aux grandes embarcations qui ont prise au vent, il ne semble pas qu'une exploitation dépassant le cadre de la pêche artisanale puisse être envisagée dans ces régions intéressantes.

* * *

CATALOGUE DES ESPÈCES OBSERVÉES (1)

SÉLACIENS

Les Requins sont désignés par les noms vernaculaires Pampa ou Panganile auxquels on ajoute le qualificatif spécifique.

- + 1. *Carcharinus melanopterus* (Q. et G.). — vern. Mamboue,
- 2. *Carcharinus limbatus* (M. et H.). — vern. Shivanga,
- 3. *Carcharinus obscurus* Lesueur. — vern. Shivanga.

Cette espèce atteint une longueur de 4 m.

- + 4. *Carcharinus longimanus* (Poey). — vern. Magi.

Longueur moyenne 2,40 m.

Surtout capturé à la Grande Comore.

Fœtus à terme, longueur 60 cm, observés en octobre.

- + 5. *Triaenodon apicalis* Mull. et Henlé. — vern. Mongongouzi.

Longueur 1,60 m.

Anjouan, région de Mutsamudu et de Nioumakélé.

A Madagascar, cette espèce est assez commune au-dessus des bancs de Coraux du large où elle ne semble pas dépasser 2,50 m de longueur.

Signalé seulement jusqu'ici d'Australie.

- 6. *Isurus glaucus* (M. et H.). — vern. Mongongouzi,
- + o 7. *Nebrius macrurus* (Rüp.). — vern. Mboue.
- + 8. *Torpedo marmorata* (Risso). — vern. Jannzé.

(1) Les espèces en collection sont signalées par le signe +. Les espèces signalées pour la première fois dans la faune de Madagascar et des Comores sont indiquées par le signe o.

9. *Stoasodon narinari* (Eu.). — vern. Ta.

+ 10. *Dasyatis* sp. — vern. Ta.

La largeur du disque est égale à 1,25 fois la longueur.

L'espèce présente une vingtaine de tubercules épineux vers l'arrière sur le milieu du dos et deux dards caudaux. Les spiracles sont légèrement plus longs que les yeux.

Coloration brun gris.

Un exemplaire en provenance de Mutsamudu (Anj.), dont la longueur du disque est 29 cm. Assez commun sur les plages à sable vasard.

TÉLÉOSTÉENS

PLOTOSIDES

+ 11. *Plotosus anguillaris* (Bloch). — vern. Goue.

Seulement observé à Anjouan.

SYNODONTIDES

vern. Mougronatovi ou Atougonkomoana

+ 12. *Saurida tumbil* (Bloch).

+ 13. *Saurida gracilis* (Q. et G.)

+ 14. *Synodus variegatus* (Lac.)

EXOCOETIDES

+ 15. *Cypsilurus bahiensis* (Ranz.). — vern. Banzi.

+ 16. *Belone choram* (Les.). — vern. Mtsoumbou.

+ o 17. *Belone annulata* (Cuv. et V.),

+ 18. *Hyporampus balinensis* (Bl.). — vern. Koule.

+ 19. *Hyporampus dussumieri* (Forsk.). — vern. Koule.

+ o 20. *Hemiramphus* sp. — vern. Koule.

D 13 ; A 12 ; L. 1. 54 ; L/H (rostre non compris) 6,6. Rostre compris 4,3 fois dans la longueur totale. Longueur moyenne avec le rostre 26 cm.

Dos bleu foncé, une bande argentée le long du corps.

Très abondant la nuit sur les rivages de Mirontsi (Anj.) pendant la saison de ponte (avril, mai).

ENGRAULIDES

vern. Mpava (Anj.)

+ 21. *Anehoviella indica* (V. H.)

+ o 22. *Thrissoeles baelama* (Forsk.)

Espèce abondante à Mirontsi (Anj.) sur les fonds de vase.

CLUPEIDES

vern. Mpava (Anj.)

+ 23. *Stolephorus delicatulus* (Ben.)

- + 24. *Sardinella albella* (Val.)
Abondante sur les rivages d'Anjouan.
- + 25. *Harengula vittata* (Val.)

GOBIIDES

- + o 26. *Gobius inhaca* (Sm.)
- + o 27. *Acentrogobius cauerensis* (Bl.). — vern. Gonko.
L'espèce est commune à Anjouan.
- + o 28. *Sicyopterus maritimus* n. sp. (Fig. 1.)
D VI + 11 ; A I 10 ; P 20. LI 52, 13 séries d'écaillés transversales, 13 écaillés prédorsales. Longueur totale 3,7 cm, longueur sans la caudale 3,1 cm. L/H 5 1/4.

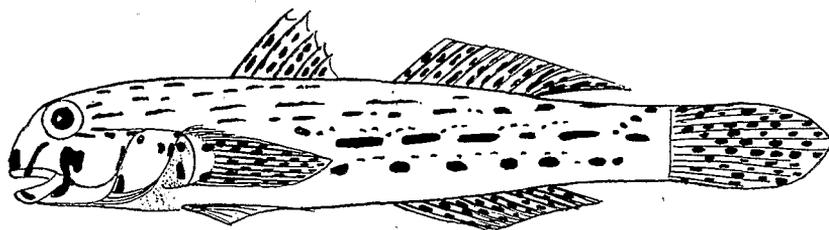


FIG. 1. — *Sicyopterus maritimus* n. sp.

La tête est comprise quatre fois dans la longueur, la distance interorbitaire est égale à deux fois le diamètre de l'œil.

La tête très déprimée ressemble à celle d'un Mugilidé. La lèvre supérieure est pourvue d'une profonde encoche de chaque côté. La mâchoire inférieure présente deux fortes canines antérieures de forme conique suivies vers l'arrière par six petites dents.

Le bord maxillaire postérieur atteint le milieu de l'œil.

Le corps est cylindrique antérieurement, comprimé postérieurement. En avant, les écaillés sont cycloïdes jusqu'à l'origine de la dorsale, elles deviennent fortement cténoïdes dans la moitié postérieure du corps.

La 2^e dorsale et l'anale sont moins hautes que le corps. Les rayons II, III, IV de la 1^{re} dorsale sont filiformes ils atteignent les 2/5 de la longueur du corps. Le disque de la nageoire ventrale est égal à la moitié de la longueur de la tête.

Coloration brun violet. Caudale rouge entre deux lignes brunes longitudinales partant de l'origine de la nageoire, la région marginale est blanche.

L'espèce (1 ex.) a été trouvée à Domoni (Anjouan).

- + o 29. *Acentrogobius ornatus* (Rüp.)
Espèce commune à Anjouan.

- + o 30. **Bathygobius fuscus** (Rüp.)
Domoni, Mutsamudu (Anj.).
- + o 31. **Bathygobius petrophilus** (Bl.). — vern. Gonkodzoulizi.
Récolté sur fond rocheux à Domoni (Anj.).

PERIOPHTALMIDES

- + 32. **Periophtalmus cantonensis** (Bl.). — vern. Gonkotoumpa.

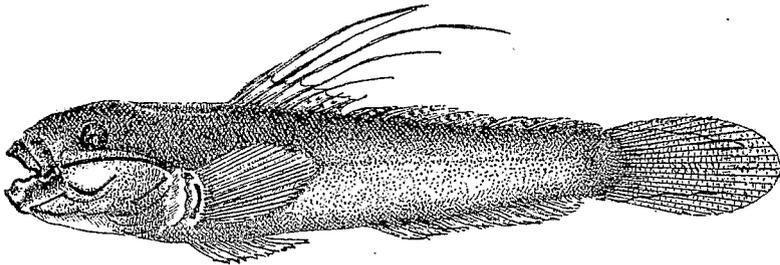


FIG. 2. — *Eleotriodes strigatus* (Br.).

ELEOTRIDES

- + o 33. **Heteroeleotris eugenius** (I. et E.)
- + o 34. **Eleotriodes strigatus** (Br.). — vern. Cohana, Chtsimbakombe.
(Fig. 2).

Assez commun à Anjouan dans les flaques au milieu du Corail et des herbiers.

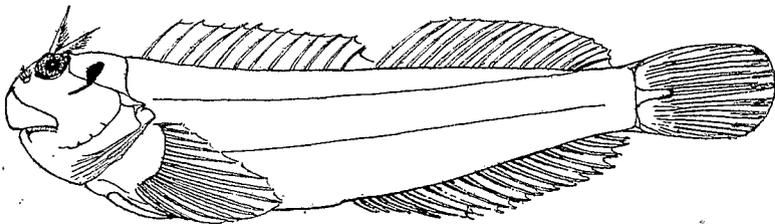


FIG. 3. — *Halmablennius* sp.

BLENNIIDES

vern. Gönko.

- + o 35. **Entamaerodus vermiculatus** (C. et V.)
- + 36. **Alticops periophtalmus** (Cuv.)
- + 37. **Alticops edentulus** (Bl.)
- + 38. **Halmablennius dussumieri** (Cuv.)
- + o 39. **Halmablennius** sp. (Fig. 3).

D XIII, 17 ; A 18 ; L / H 4 3/4. Une paire de tentacules ramifiés dorsaux sur le bord supérieur de la tête. Longueur 6,3 cm.

Corps avec une douzaine de bandes transversales brun clair. Tête verdâtre antérieurement, brun clair derrière les yeux, avec un arc en forme de virgule de coloration noire sur la région pariétale.

Domoni (Anjouan).

+ o 40. *Andamia anjouanae* n. sp. — vern. Gonkomouegne. (Fig. 4).

D XIII, 22-23 ; A 26-27 ; P 15. L / H 7 1/2.

Longueur moyenne 6 cm.

Les rayons de la première dorsale sont allongés, les quatre premiers atteignent deux fois la hauteur du corps.

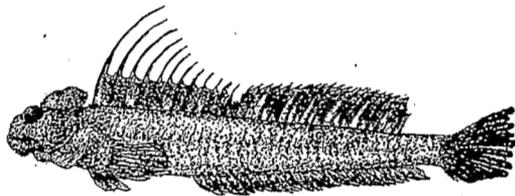


FIG. 4. — *Andamia anjouanae* n. sp.

La hauteur de la 2^e dorsale est égale à celle du corps et sensiblement deux fois plus importante que celle de la nageoire anale. Les quatre rayons inférieurs de la nageoire caudale ont leurs extrémités alignées horizontalement.

Le tentacule au-dessus de l'œil est court et ramifié. Une forte crête céphalique est présente chez les ♂.

Coloration gris noir avec une douzaine de bandes transversales plus foncées. Les nageoires impaires sont noirâtres, les pectorales et pelviennes sont grises.

Une dizaine d'exemplaires récoltés dans les flaques rocheuses de Domoni (Anj.).

+ o 41. *Salarias nitidus* n. sp. — vern. Gonkomouegne.

D XII, 19 ; A 19 ; Pelviennes I, 2 ; L / H 3,6 ; Longueur 6 cm.

Cirre nucal divisé en sept filaments, cirres supra-oculaire et nasal divisés en trois filaments.

Nageoire dorsale continue, reliée à la caudale, la partie molle est un peu plus élevée que la partie osseuse et égale aux 3/4 de la hauteur du corps.

Les cinq premiers rayons de l'anale sont allongés et de coloration blanche (probablement caractère sexuel mâle).

La tête est gris vert, la région nucal et la nageoire dorsale osseuse également gris vert sont couvertes de ponctuations brunes ou violettes. La région postérieure du corps est brune avec deux ou trois séries dorsales sensiblement longitudinales de taches circulaires bleues. Sept à huit séries longitudinales

de taches blanchâtres dans la région ventrale et sur la nageoire anale. La dorsale molle et la caudale sont tachetées de brun.

La forme et la pigmentation sont comparables à celles de *Salaria sinuosus* (Snyder). La disposition des cirres est la principale différence.

Domoni (Anj.). Deux exemplaires.

+ o 42. *Cirripectus gibbifrons* (Sm.)

Anjouan.

+ o 43. *Aspidontus filamentosus* (Cuv.)

+ o 44. *Aspidontus gorrorensis* (Herre). — vern. M'Tsougafi.

TRIPTERYGIONTIDES

+ o 45. *Tripterygion fasciatum* (M. Web.)

HALIOPHIDES

+ 46. *Haliophis guttatus* (Forsk.)

Deux exemplaires. Longueur 7,5 cm et 6 cm, trouvés à Domoni (Anj.).

PSEUDOCROMIDES

+ o 47. *Pseudochromis* sp.

D 26 ; A 14, ligne latérale 20, placée dorsalement. Environ 35 rangées d'écaillés L / H 4,5. Longueur 1,8 cm.

Coloration brun clair, cinq taches brun foncé dans la région operculaire.

PLEURONECTIDES

vern. Mbao à la Grande Comore, Kombelamongo à Anjouan.

+ 48. *Bothus pantherinus* (Rüp.)

+ 49. *Engyprosopon valde-rostratus* (Al.)

+ o 50. *Arelia* sp.

D 115 ; A 98 ; 16 écaillés entre les deux lignes latérales. Longueur 35 cm. Brun foncé.

Mutsamudu (Anj.).

+ o 51. *Pseudorhombus* sp.

L. I. env. 60 ; D 85 ; A 72 ; L / H 1,9. Longueur 5,7 cm. Dents fortes. Coloration brune, quelques taches noires sur la ligne latérale.

Mutsamudu (Anj.).

SIGANOIDES

+ 52. *Siganus oramin* (Schn.). — vern. Tassi.

+ 53. *Siganus rivulatus* (Forsk.). — vern. Tassi.

+ o 54. *Siganus stellatus chrysoipilos* (Day). — vern. Tassimanga.

+ o 55. *Siganus* sp.

L / H 3,6. Longueur 4,4 cm.

Profil de la tête rectiligne.

Coloration grise.

Un exemplaire de Grande Comore.

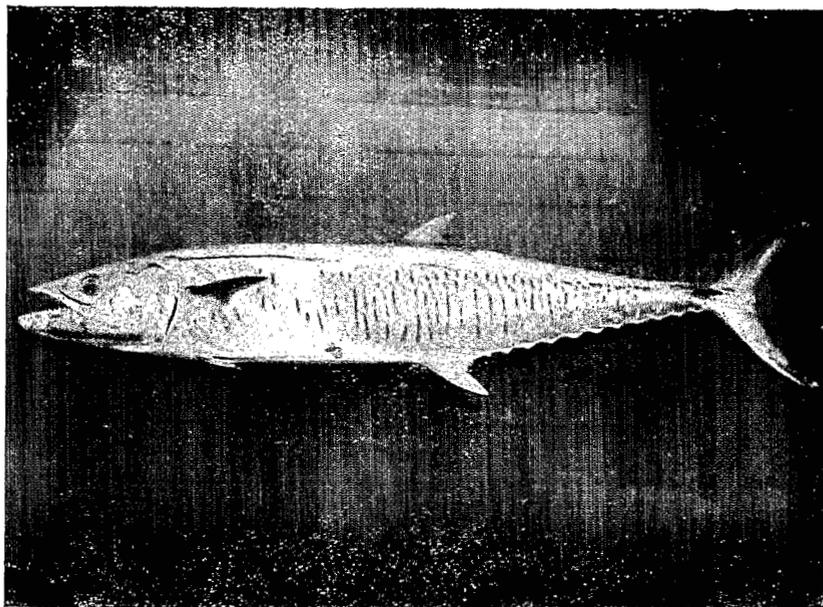


FIG. 1. — *Cybium Commersoni*.



FIG. 2. — *Pomacanthus imperator*.

MULLIDES
vern. Mohoundagi.

- + 56. *Pseudupeneus fraterculus* (Lac.)
- + 57. *Pseudupeneus macronema* (Lac.)
- + 58. *Pseudupeneus barberinus* (Lac.)
- + 59. *Pseudupeneus luteus* (C. V.)

+ o 60. *Pseudupeneus* sp. (Fig. 5).

L. I. 28 ; L/H 3,5 ; Branchiospines 27 sur la partie inférieure de l'arc branchial. Longueur 5 cm.

La largeur postérieure du maxillaire est égale au diamètre de l'œil.

Le corps est gris-vert avec trois bandes transversales noir-violet (origine des deux dorsales et milieu du pédoncule caudal). La première dorsale et

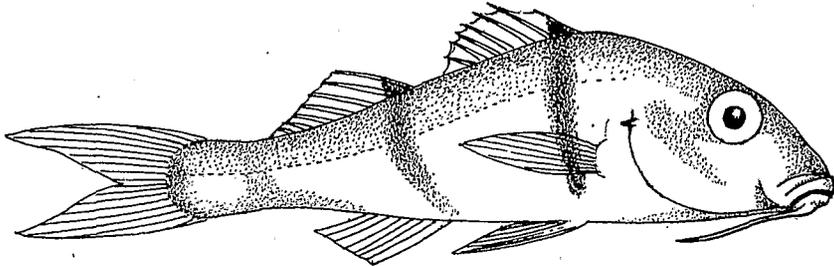


FIG. 5. — *Pseudupeneus* sp.

les pelviennes sont rouges, la caudale est rose, la deuxième dorsale et les pectorales sont jaune d'or.

L'espèce ressemble à *P. bifasciatus* (Lac.) mais le profil de la tête est moins vertical.

Herbiers de Bimbini (Anj.).

+ o 61. *Pseudupeneus* sp.

L. I. 29-30 ; L/H 4 ; Branchiospines 22 sur la partie inférieure de l'arc branchial. Longueur 6 cm.

Le profil antérieur de la tête est fortement convexe. L'œil est situé à égale distance de l'extrémité du museau et du bord operculaire postérieur. Le dessus de la tête est aplati.

La coloration est gris jaune.

Herbiers de Bimbini (Anj.).

+ 62. *Upeneus tragula* (Rich.)

Mutsamudu (Anj.). Corail, 30 m de profondeur.

+ o 63. *Upeneus chryserydros* (Lac.)

Mutsamudu (Anj.). Corail, 30 m de profondeur.

ALBULIDES

64. *Albula vulpes* (Lin.). — vern. Mloulou (Anj.).
Maturité sexuelle observée au mois de mai.
Mutsamudu (Anj.).

SILLAGINIDES

- + 65. *Sillago Sihama* (Forsk.).

FISTULARIIDES

- + 66. *Fistularia petimba* (Lac.). — vern. Mtzoumbouiouaiuzimou, Kabiri (Anj.).

SYNGNATHIDES

- + o 67. *Microphis mayottae* n. sp.

D 22 ; Pect. 21 ; 21 anneaux sur le tronc, 14 sur la queue.

Les crêtes inférieures du tronc et de la queue sont discontinues. La crête médiane du tronc et la crête inférieure de la queue sont continues.

Le museau est égal à l'œil plus la région post-orbitaire de la tête. La tête est comprise 3 fois 3/4 dans la longueur du corps sans la caudale.

Un exemplaire de 5 cm récolté dans les herbiers de Dzaoudzi (May.).

- + o 68. *Syngnathoides algensis* n. sp.

D 15 ; Pect. 14 ; A 4 ; 14 anneaux sur le tronc, 40 sur la queue.

Long. 3,5 cm.

Coloration beige.

Même provenance que *Microphis mayottae* n. sp.

HOLOCENTRIDES

vern. Itili (G. C.), Chitili (Anj.).

- + 69. *Holotrachys Lima* (Cuv. et Val.)

Mutsamudu, 1 exemplaire. Longueur 12 cm.

- + 70. *Holocentrus Sammara* (Forsk.)

- + 71. *Holocentrus diadema* (Lac.)

- + 72. *Holocentrus spiniferus* (Forsk.)

- + o 73. *Holocentrus caudimaculatus* (Rüp.)

- + o 74. *Holocentrus* sp.

D XI, 14 ; A IV, 9 ; L. I. 44. Longueur 15 cm. Caractères de *H. andamanensis* (Day) à l'exception de la tache blanche du pédoncule caudal qui rappelle *H. caudimaculatus*.

Mutsamudu (Anj.)

- + o 75. *Holocentrus* sp. (Fig. 6).

D XI, 13 ; A IV, 9 ; L. I. 46 ; 12 séries d'écaillés au niveau de D I. L / H 3,2. Longueur 16 cm. Longueur de la tête comprise trois fois dans la longueur du corps. Epine préoperculaire inférieure à la moitié du diamètre de l'œil. Deux épines operculaires égales. Coloration rose vif, 11 lignes longi-

tudinales jaune-orangé qui correspondent aux lignes d'affrontement des différentes rangées d'écailles, les lignes ventrales claires sont peu distinctes. Mutsamudu (Anj.).

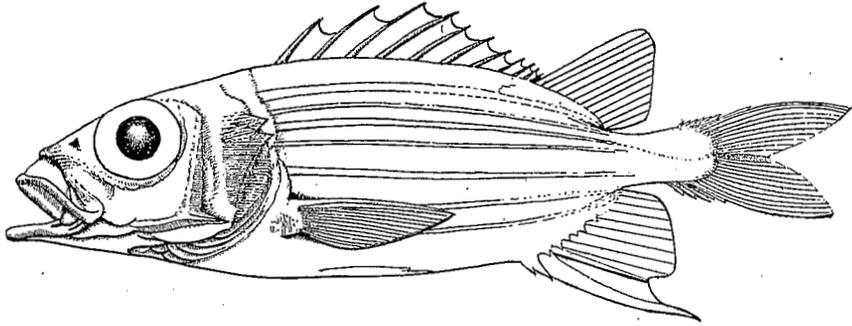


FIG. 6. — *Holocentrus* sp.

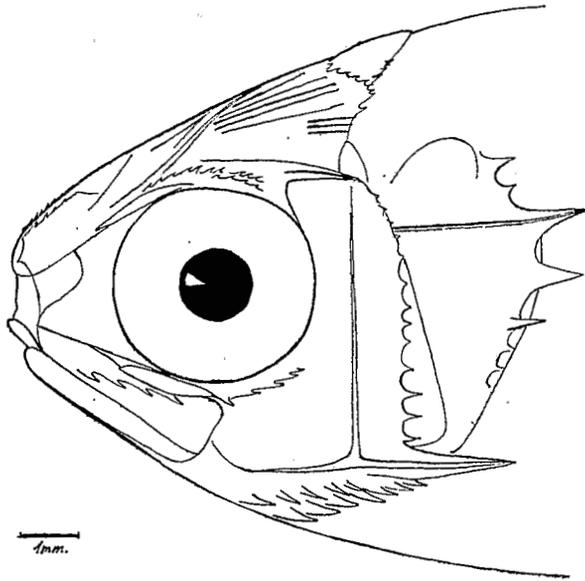


FIG. 7. — *Holocentrus* sp.

+ o 76. *Holocentrus* sp. (Fig. 7).

D XI, 13 ; A IV, 9 ; L. I. Longueur 10,5 cm. Branchiospines 12. L / H 3,3.

La tête est comprise 3,3 fois dans la longueur du corps. Le diamètre de l'œil est compris 3 fois dans la longueur de la tête. L'épine préoperculaire

est égale aux $\frac{2}{3}$ du diamètre de l'œil. Deux principales épines operculaires, la supérieure est plus grande que l'inférieure.

Coloration violet pâle, les lignes inférieures d'écaillés ont des reflets dorés. Mutsamudu (Anj.).

+ o 77. *Holocentrus* sp. (Fig. 7).

D XI, 12 ; A IV, 7 ; L. I. 34 ; L/H 3,3.

L'épine préoperculaire est égale aux $\frac{3}{4}$ du diamètre de l'œil. Longueur 3,2 cm.

Mutsamudu (Anj.).

+ 78. *Holocentrus rubrum* (Forsk.).

La longueur moyenne des jeunes *H. rubrum* récoltés dans les herbiers d'Anjouan en avril était 5,7 cm.

+ 79. *Myripristis murdjan* (Forsk.)

+ 80. *Myripristis adustus* (Bl.)

+ o 81. *Myripristis macrolepis* (Fowl.)

+ o 82. *Myripristis symmetricus* (Jord. et Ever.).

Mutsamudu (Anj.)

+ 83. *Myripristis seychellensis* (Cuv. Val.)

PRIACANTHIDES

+ 84. *Priacanthus boops* (Schm.). — vern. Samoule, Chambamouezi.

L'exemplaire en collection mesure 29 cm, il a été pris à l'hameçon à 200 m de profondeur.

Mutsamudu (Anj.).

+ 85. *Priacanthus speculum* (Val.). — vern. Samoule, Chambamouezi.

Mirontsi (Anj.), exemplaire 25 cm.

+ o 86. *Priacanthus* sp. (proche de *Priacanthus fax* (Cuv. Val.)). — vern. Chambamouezi.

D X, 13 ; A III, 14 ; L. I. 65 ; Longueur 12 cm et 6 cm. L / H 3.

Rayons épineux des nageoires denticulés ; caudale tronquée. Pelviennes atteignant la nageoire anale. L'épine préoperculaire est entourée par un bord lamellaire denticulé.

L'espèce est répandue au voisinage des herbiers d'Anjouan.

+ 87. *Priacanthus* sp. — vern. Samoule, Chambamouezi.

L / H 2,6. Le spécimen observé, dont la longueur était de 28 cm, n'a pu être préservé.

Mutsamudu (Anj.).

+ 88. *Priacanthus* sp. — vern. Fomazo.

L / H 2 $\frac{3}{4}$.

Pas d'épine préoperculaire.

Coloration lilas foncé.

Exemplaire observé à Iconi (G. C.). Longueur 20 cm.

DULEIDES

+ 89. *Dules taeniurus* (Lac.). — vern. Kambe.

THERAPONIDES

- + 90. *Therapon jarbua* (C. et V.). — vern. Kourmaoue.
 + o 91. *Genre indéterminé*.
 D X, 14 ; A III, 10 ; L. I. environ 60 ; L / H 2 3/4. Longueur 2,5 cm.
 Epine operculaire réduite. Caudale arrondie.
 Mutsamudu (Anj.).

POMADASYIDES

- + 92. *Rhonciscus anas* (Val.). — Foufouma.

SCATOPHAGIDES

- + o 93. *Tholichtys*, stade de *Scatophagus* sp.
 D XIII, 24 ; A III, 17. Pelviennes I, 7 ; Longueur 1,8 cm ; largeur 1,7 cm.
 2 lignes latérales. Environ 37 rangées d'écaillés. Rayons épineux denticulés sur le bord antérieur. Épines de l'anale pourvues d'un profond sillon postérieur. Les pelviennes dépassent quelque peu l'origine de l'anale. Trois larges plaques osseuses paires et une impaire sont développées en arrière de la tête (temporales, operculaires, préoperculaires croisées l'une sur l'autre et frontale).
 Coloration jaune, tache noire sur dorsale molle.
 L'exemplaire provient des herbiers de Pomoni (Anj.).

ANTHIIDES

- + o 94. *Anthias ornatus* n. sp. — vern. Domouekaba (G. C.) (Fig. 8).
 D X, 17 ; A III, 7 ; L. I. 42 ; L / H 2,4. Longueur 10 cm et 8,5 cm.

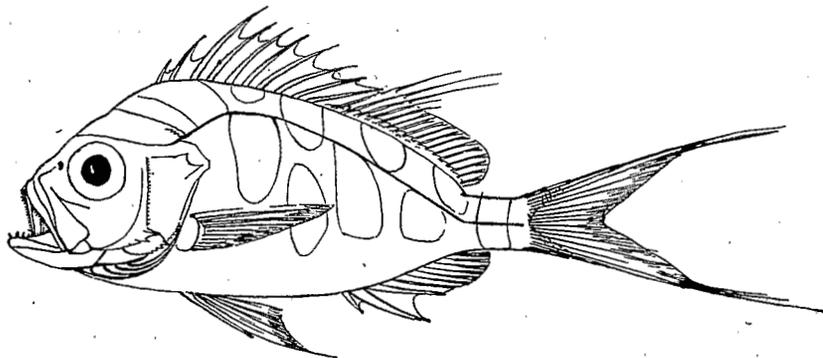


FIG. 8. — *Anthias ornatus* n. sp.

L'angle du préopercule présente une faible épine. Les 4 premiers rayons mous de la dorsale sont prolongés en filaments. Les pelviennes atteignent la nageoire anale. La caudale est fortement échancrée. Les lobes caudaux sont égaux à la hauteur du corps.

Coloration dominante rose vif, une dizaine de grandes taches jaune-vert de position constante. Les nageoires sont jaunes.

Grande Comore et Anjouan. Capturés en petit nombre à une centaine de mètres de profondeur.

MALACANTHIDES

- + 95. *Malacanthus latovittatus* (Lac.). — vern. Holetoumba (G. C.), M'Tsougafi (Anj.).

PARAPERCIDES

vern. Mboamlozi (Anj.), Mbo-Yalozi (Mayotte).

- + 96. *Parapercis hexophtalma* (Cuv.)
 + o 97. *Parapercis pulchella* (Day.)
 Mutsamudu (Anj.). Exemple longueur 15,5 cm pêché à 80 mètres.

CIRRHITIDES

vern. Moanafiomasoïne.

- + 98. *Cirrhites pinnulatus* (Bl.). — vern. Ch'kouraboué.
 + 99. *Cirrhichtys aprinus* (Cuv.)
 + 100. *Paracirrhites forsteri* (Bl.). — vern. Ch'tamare toundra.
 + 101. *Paracirrhites arcatus* (Cuv.). — vern. Ch'tamare.
 Peu abondant mais répandu parmi les herbiers d'Anjouan.
 3 exemplaires dont les longueurs sont les suivantes : 3,5 cm ; 6,5 cm ; 12 cm.
 o 102. *Cirrhitoïdes bimacula* (Jen.). — vern. Moanafiomasoïne.
 Domoni (Anj.).
 Un seul exemplaire trouvé à l'extrémité de la pointe de Domoni dans des roches établies au niveau 0,70 m environ.

SERRANIDES

- + 103. *Grammistes sexlineatus* (Th.). — vern. Itsouhe-Itsouhe (G. C.)
 Tsinguizou (Anjouan).
 + 104. *Cephalopholis argus* (Schn.). — vern. Chendanthau.
 + o 105. *Cephalopholis rogae* (Forsk.). — vern. Assine.
 + o 106. *Cephalopholis sonnerati* (Val.). — vern. Sherove (Domoni. Anj.)
 Ifinkoudi (G. C.).
 + 107. *Cephalopholis miniatus* (Forsk.). — vern. Tsahale.
 + o 108. *Cephalopholis virgatus* n. sp. — vern. Soumahasera.
 D IX, 15 ; A III, 9 ; L. I. 68 ; Branchiospines 14 ; L / H 3,6. Longueur 28 cm et 22 cm.
 Coloration jaune avec une douzaine de lignes longitudinales brun-vert.
 Mutsamudu (Anj.).
 L'espèce ressemble à *Cephalopholis boenack* (Bloch).
 + 109. *Cephalopholis* sp. — vern. Chiboara.

D IX, 14 ; A III, 9. Environ 50 tubules dans la L. I. L / H 2 1/2. Un exemplaire, longueur 9 cm, obtenu par dynamitage.

Rouge, larges mailles brun rouge limitant des surfaces claires dans la région ventrale. Tache brun noir sur le dessus du pédoncule caudal.

Nioumakélé (Anj.).

+ o 110. *Cephalopholis gibbus* n. sp. — vern. Bandama.

D IX, 16 ; A III, 9 ; L / H 2,5. 95 rangées d'écaillés environ. Longueur 31 cm.

Coloration rouge, nombreuses taches bleues bien définies sur la tête, moins distinctes sur le corps. Six à sept larges bandes transversales brunes que l'on distingue surtout dorsalement.

Mutsamudu (Anj.). Fréquemment capturé dans les fonds de 30 à 80 m.

L'espèce allie les caractères de *C. pachycentrum* (Val.) et de *C. formosus* (Bl.).

+ 111. *Epinephelus fasciatus* (Forsk.). — vern. Mvoue.

112. *Epinephelus tauvina* (Forsk.)

113. *Epinephelus grammatorphorus* (Boid.). — vern. Tsehele.

Grande Comore. Pêche sous-marine.

114. *Epinephelus fuscoguttatus* (Forsk.). — vern. Tsehele.

+ 115. *Epinephelus areolatus* (Forsk.). — vern. Tsehele.

+ 116. *Epinephelus merra* (Bl.). — vern. Sohozi (Anj.).

+ 117. *Epinephelus cylindricus* (Bl.). — vern. Tsehele.

+ o 118. *Epinephelus latifasciatus* (Jord. et Snyder). — vern. Soumaha.

Cette espèce a été capturée à Mutsamudu (Anj.), au-dessus des fonds de roches situés à plus de 120 mètres de profondeur. Elle n'avait été signalée qu'au Japon.

o 119. *Epinephelus* sp.

D XI, 18 ; A III, 9. Branchiospines 9 + 12 rud. L / H 2,6.

Observation d'un exemplaire mesurant 70 cm.

La tête est comprise 2,5 fois dans la longueur du corps. Bouche petite, mesurée jusqu'à l'angle du maxillaire supérieur, sa longueur est inférieure au 1/3 de la longueur de la tête.

Coloration blanc jaunâtre, taches circulaires brun rouge très denses disposées en dix-neuf rangées longitudinales environ. Les pelviennes et pectorales ont leur bord violet. Les nageoires dorsales, anale, pelviennes sont rouge-orangé.

Mutsamudu (Anj.).

+ o 120. *Epinephelus* sp. — vern. Tsahale.

Ligne latérale 53 tubules environ. Branchiospines 13 + rud. L / H 3,4. Longueur 25,5 cm.

Coloration dominante du corps : brun clair ; trois à quatre bandes transversales foncées. Taches hexagonales variant de la coloration brune à brun-vert ; jaune brun à jaune, elles sont séparées par des intervalles blanc violacé. Tête brun rouge. Dorsale épineuse avec des taches hexagonales. Dorsale

molle, pelviennes, pectorales, caudale avec de grosses taches brun-noir circulaires.

Mutsamudu (Anj.).

+ o 121. *Epinephelus miltostigma*.

Mutsamudu (Anj.).

o 122. *Epinephelus* sp. — vern. Assine.

L/H 2,8. Longueur de deux exemplaires observés, 60 cm.

Coloration violet-brun, nombreuses plages claires. Petites taches circulaires brunes très rapprochées, sur tout le corps.

Mayotte, bancs du Nord-Ouest, profondeur 50-70 m.

Plus rare à Anjouan.

123. *Plectropomus maculatus* (Bl.). — vern. Mzoussi.

+ o 124. *Plectropomus melanoleucus* (Lac.).

Long. 28 cm.

Glandes génitales à l'état d'ébauches le 29 février. Maturité sexuelle probable en janvier, février.

Mutsamudu (Anj.).

o 125. *Plectropomus* sp. — vern. Chiladjimou.

Coloration olive à violet, larges lignes ou taches jaunes souvent anastomosées dans la région dorsale.

Corail prof. 15 m du récif Bandéli (May.). Exemplaires long. 70 cm et 65 cm capturés à la traîne.

PLESIOPIDES

126. *Plesiops coeruleolineatus* (Rüp.). — vern. Chifouafombo (Anj.), Djimanatsambou (G. C.).

En avril la taille des jeunes *P. coeruleolineatus* variait de 4,4 à 7,2 cm.

APOGONIDES

vern. Chiroumboaditso, Djomboudji.

+ 127. *Apogon novemfasciatus* (Cuv.)

+ 128. *Apogon warreni* (Reg.)

+ 129. *Apogon fuscus* (Q. et G.)

+ 130. *Apogon monochrous* (Bl.)

+ o 131. *Apogon frenatus* (Val.)

+ o 132. *Apogon melanopus* (M. Web.)

+ o 133. *Apogon ocellatus*

o 134. *Cheilodipterus lineatus* (Cuv.)

Maturité sexuelle fin avril.

LABRIDES

+ 135. *Cheilio inermis* (Forsk.). — vern. Mongojo.

+ 136. *Lepidaplois axillaris* (Benn.). — vern. Holemagno.

+ o 137. *Lepidaplois hirsutus* (Lac.). — vern. Holemagno.

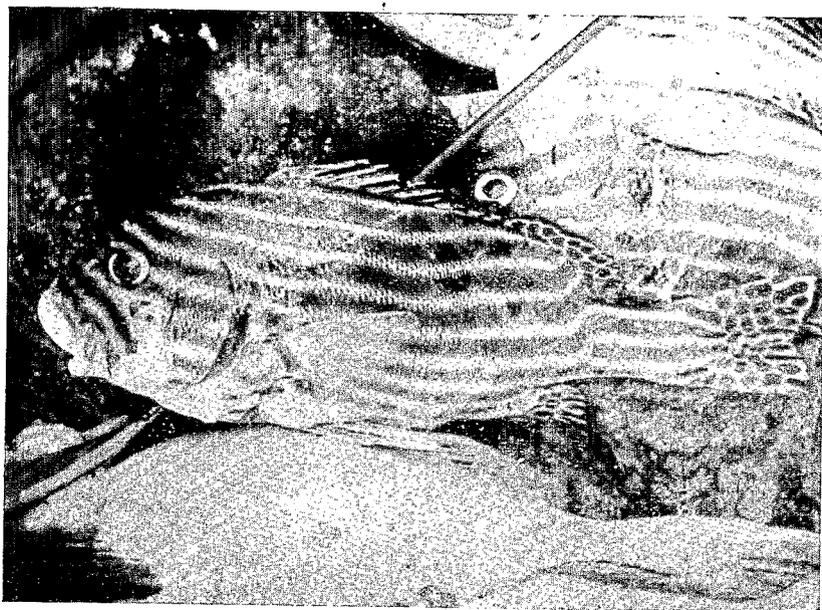


FIG. 1. — *Gaterin lineatus*.

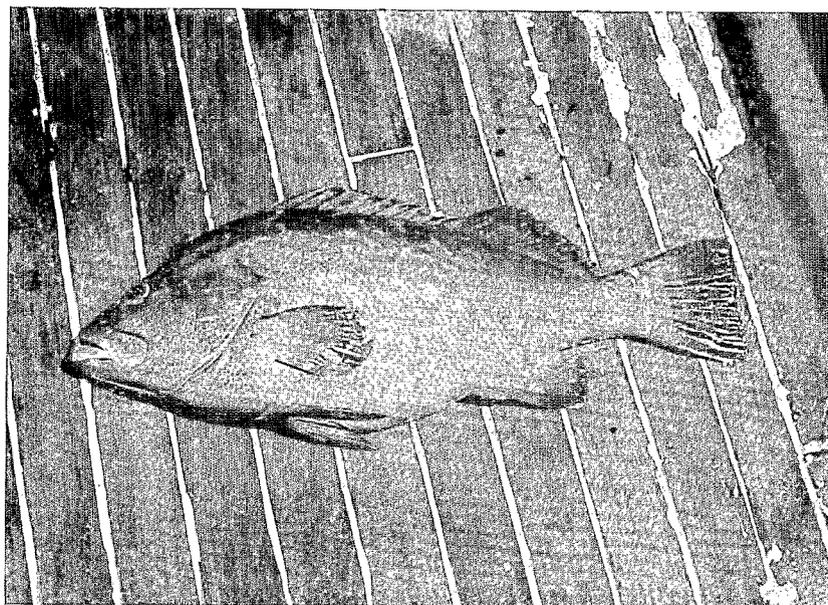


FIG. 2. — *Epinephelus* sp.

- + o 138. *Lepidaplois diana* (Lac.). — vern. Holemagno.
 + o 139. *Lepidaplois sanguineus* (Jord. et Ever.) (Fig. 9). — Iconi (G. C.),
 Espèce signalée des îles Hawaï.

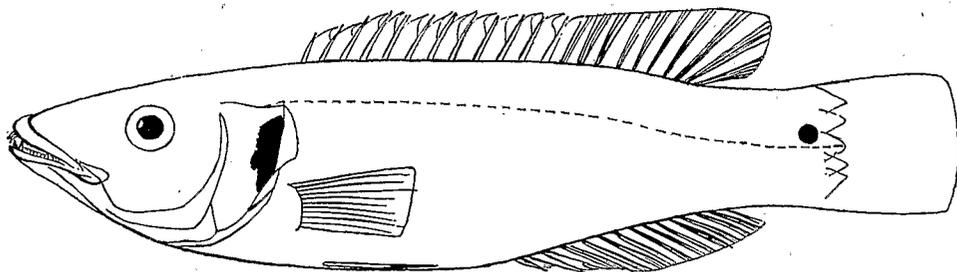


FIG. 9. — *Lepidaplois sanguineus* (Jord. et Ever.).

- + 140. *Thalassoma purpureum* (Forsk.). — vern. Gouzi.
 + 141. *Thalassoma hardwicke* (Ben.). — vern. Kakatze (Anj.), Kankatze
 (G. C.).
 + 142. *Thalassoma lunare* (Lin.). — vern. Gouzi.
 + 143. *Thalassoma hebraicum* (Lac.). — vern. Gouzi.
 + o 144. *Thalassoma melanochir* (Bl.). — Gouzitsamboue.
 + 145. *Gomphosus coeruleus* (Lac.). — vern. Mouinzi moudou (Anj.).
 + 146. *Gomphosus varius* (Lac.). — vern. Chithozi.
 147. *Stethojulis axillaris* (Q. et G.). — vern. Thau.
 + o 148. *Stethojulis interrupta* (Bl.). — vern. Thau.
 + 149. *Stethojulis albovittata* (Bonn.). — vern. Thau.
 + o 150. *Pseudojulis trifasciatus* (M. Weber.). — vern. Gononkomoamba.
 Longueur 31 mm.

Deux exemplaires capturés sur le bord extérieur du Corail de Domoni (Anj.).

Signalé seulement des îles Karkaralong.

- + o 151. *Coris Gaimard* (Q. et G.)
 + o 152. *Coris angulata* (Lac.)
 + 153. *Coris caudimacula* (Q. et G.)
 + o 154. *Halichoeres centriquadrus* (Lac.). — vern. Madassane.
 + o 155. *Halichoeres kawarin* (Bl.)
 + o 156. *Halichoeres scapularis* (Benn.)
 + o 157. *Halichoeres ianthinus* n. sp.

Longueur 3,9 cm.

Coloration violet foncé. Deux ocelles bleus bordés de jaune sur la nageoire (le premier, petit, est placé entre les deux premiers rayons épineux, le deuxième du diamètre de l'œil est situé sur la dorsale molle). Caudale et pectorales blanches.

└ Récolté dans les herbiers de Domoni.

+ o 158. **Halichoeres** sp.

Longueur 3,4 cm.

Coloration brun noir, cinq lignes longitudinales jaunes. Ocelles sur la nageoire dorsale de même couleur et de même disposition que chez l'espèce précédente.

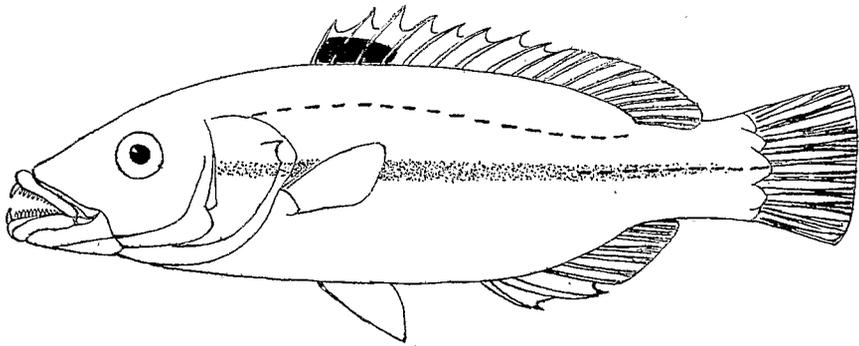
Bimbini (Anj.). Capturé dans les herbiers.

Espèce voisine de *H. notopsis* (Val.).+ 159. **Cheilinus trilobatus** (Lac.). — vern. Timbatove.+ 160. **Cheilinus diagrammus** (Lac.). — vern. Hole.+ o 161. **Cheilinus undulatus** (Rüp.). — vern. Timbatove.

Un exemplaire d'un poids voisin de 80 kg a été observé à Anjouan.

+ o 162. **Cheilinus notoptalmus** (Bl.) (Fig. 10).

Iconi (G. C.).

FIG. 10. — *Cheilinus notoptalmus* (Bl.).+ 163. **Pseudocheilinus hexataenia** (Bl.). — vern. Tsimoupanga.

Une variété de couleur de *P. hexataenia* obtenue à Domoni (Anj.) ne possédait pas de lignes longitudinales foncées et la tache noire caudale caractéristique de l'espèce.

+ o 164. **Anampses caeruleopunctatus** (Rüp.)+ o 165. **Fissilabrus dimidiatus** (Val.). — vern. Mtsoungafi.+ o 166. **Hemigymnus fasciatus** (Bloch.).

Larges taches brun clair à contour irrégulier sous l'œil et dans la région operculaire.

+ o 167. **Novaculichtys macrolepidotus** (Bl.). — vern. Tsime.+ 168. **Novaculichtys taeniourus** (Lac.). — vern. Tsime.+ o 169. **Novacula spilonotus** (Bl.). — vern. Pouéhé-Puéhé, Tchekoua.+ 170. **Pteragogus opercularis** (Peters).+ 171. **Hologymnosus semidiscus** (Lac.). — vern. Tsampampe, Gonko-tsanga.+ o 172. **Epibulus insidiator** (Pal.). — vern. Gombessi.

CARANGIDES
vern. Genre *Caranx*, Cahoa.

- + 173. *Caranx stellatus* (E. et S.)
 - 174. *Caranx sansum* (Rüp.)
 - + 175. *Caranx hippos* (Lin.)
 - + o 176. *Caranx microbrachium* (Fowl.)
 - o 177. *Caranx* sp.
- D IX, 31 ; A III, 24. Écussons 27. Branchiospines 18 + 8 rud.
Ligne latérale s'infléchissant doucement. L/H 2,8. Longueur 60 cm,
50 cm.

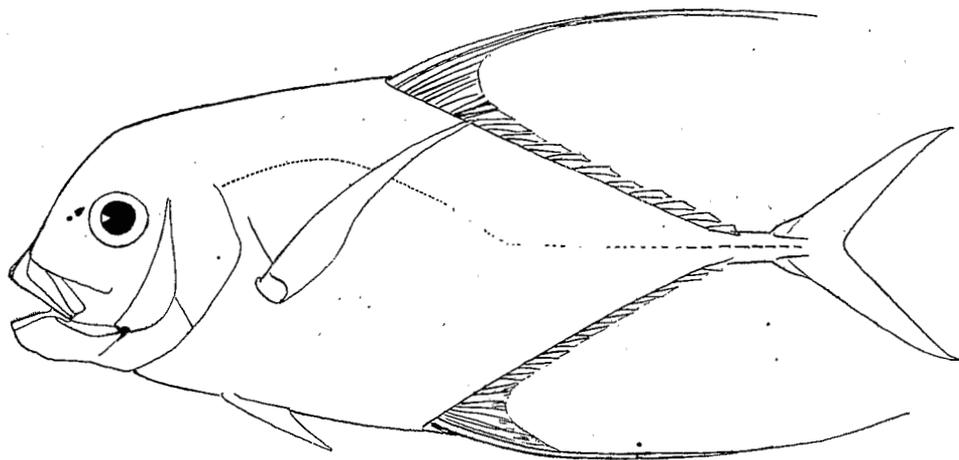


FIG. 11. — *Alectis* sp.

Le profil de la tête est légèrement concave dans la région interorbitaire.
Dos de coloration gris-vert, côtés gris-argenté avec une dizaine de petites taches jaune d'or réparties au hasard.

Nioumakélé (Anj.), obtenu en pêche sous-marine dans une mare profonde située à l'intérieur du récif. Hatzinzi (G. C.), un exemplaire capturé dans les mêmes conditions.

- o 178. *Caranx ascencionis* Osb.

Mutsamudu (Anj.).

Cette espèce est abondante à l'île Europa.

- o 179. *Carangus elacate* (Jord. et Ever.). — vern. Gourou.

Mutsamudu (Anj.).

Espèce signalée seulement des îles Hawaï.

- + 180. *Trachynotus bailloni* (Lac.). — vern. Kanzoussi (Anj.), Cahoati (G. C.).

- + 181. *Trachynotus blochii* (Lac.). — vern. Tendethe (Anj.), Cahoati (G. C.).
- + 182. *Chorinemus Sanctipetri* (C. et V.). — vern. Panndro.
Longueur des jeunes spécimens à la fin de mars 3-3,5 cm.
- + 183. *Chorinemus tol* (C. et V.). — vern. Panndro.
- o 184. *Seriola dumerili* (Risso). — vern. Nanguoussi.
Maturité sexuelle en janvier.
185. *Naucrates ductor*. — vern. M'Tsounga.
- o 186. *Alectis* sp. — vern. Cahoa ouré (Fig. 11).
D 19 ; A III, 15. Une trentaine d'écussons dont 22 bien distincts. Branchiospines 14 ; L / H 1 3/4. Longueur 60 cm.
Mutsamudu (Anj.).
- + o 187. *Hynniss momsas* (Herre). — vern. Cahoa ouré.
Mutsamudu (Anj.). Pris à la ligne à une centaine de mètres de profondeur.

Contenu stomacal *Squilla* sp. et *Pseudosquilla ciliata* (Fabr.).

SCOMBEROMORIDES

188. *Cybium commersoni* (Lac.). — vern. Mibassi angou.
Rare à Anjouan, Mohéli et à la Grande Comore. Plus abondant à l'intérieur du récif de Mayotte.
Maturité sexuelle en mars.
Dans les contenus stomacaux, nous avons observé *Sardinella* sp., *Anchoviella* sp.
189. *Acanthocybium solandri* (Cuv.)

THUNNIDES

vern. Mibassi (Anj.) Mpassi (G. C.).

190. *Euthynnus alleteratus* (Raf.)
Les contenus stomacaux examinés en avril étaient constitués par des larves de Squilles et des Priacanthidés de petite taille.
191. *Germo albacora* (Lowe).
- o 192. *Gymnosarda* sp. — vern. Mibassi Mouigne.
D XIII-XIV, 11 + 7 ; A 10 + 6. Branchiospines 13 ; L / H 4,6.
Longueur moyenne 95 cm. Dents fortes (40 environ à la mâchoire supérieure).
Eaux littorales. Commun dans l'archipel.
Maturité sexuelle en janvier-février.
193. *Istiophorus gladius* (Br.). — vern. Douaro (G. C.), Touaro ou Mibassi Kouri (Anj.).
194. *Makaira herscheli* (Gray). — vern. Douaro (G. C.), Touaro (Anj.).

CORYPHAENIDES

195. *Coryphaena hippurus* (L.). — vern. Panndge (G. C.) Pangue (Anj.).
Grande Comore et Anjouan.

GEMPYLIDES

- + o 196. *Ruvettus pretiosus* Cocco. — vern. Nessa (G. C.), Niessa (Anj.).
Espèce commune dans l'Atlantique mais rarement signalée dans le secteur Indo-Pacifique.
- + o 197. *Promethichthys prometheus* (C. et V.). — vern. Roudi.
Commun entre 150 à 250 m de profondeur.

TRICHIURIDES

- + o 198. *Trichiurus haumela* Forsk. — vern. Roudin'koule.
Mutsamudu, 1 exemplaire capturé par 220 m de profondeur.

MONODACTYLIDES

- + 199. *Monodactylus argenteus* (Lin.)

PLATACIDES

200. *Platax pinnatus* (Lin.). — vern. Damazi.

MUGILIDES

vern. Mouhizi.

201. *Crenimugil crenilabis* (Forsk.)
Grande Comore ; Anjouan.
- + 202. *Valamugil buchani* (Bl.)
Anjouan.

ATHERINIDES

vern. Quidzi (Anj.).

- + 203. *Hepsetia pinguis* (Lac.)
- + 204. *Atherina afra* (Pet.)

POLYNEMIDES

vern. Mpapa (Anj. et G. C.).

- + 205. *Polynemus plebeius* (Br.)
- + o 206. *Polynemus kuru* (Bl.) ?
L. I. 62 ; 6 filaments à la base de la pectorale ; L / H 4. Longueur 4 cm.
Bord préoperculaire denticulé, la dent inférieure est la plus forte.
Grande Comore.

SPHYRAENIDES

- 207 *Sphyraena obtusata* (Cuv.). — vern. Mhoudana (G. C.), Mouidana (Anj.).
- + o 208. *Sphyraena forsteri* (C. V.). — vern. Mouche (G. C.), Mche (Anj.).
- + o 209. *Sphyraena* sp.
L. I. 87-90 ; L / H 7 ; longueur 14 cm et alevins de 5 cm à 6,5 cm.
La mâchoire n'atteint pas le niveau de l'œil. Les pelviennes sont insérées derrière les pectorales.

De nombreux alevins de cette espèce ont été obtenus dans les herbiers de Pomoni (Anj.) le 17 avril. Un exemplaire de 14 cm a été trouvé à Bimbini (Anj.) le 28 février.

o 210. *Sphyracna flavicauda* ? (Rüp.). — vern. Mche (G. C.), Mouche (Anj.).

L. I. 140 env. Deux lignes longitudinales dorées, la supérieure suit le tracé de la ligne latérale.

SCORPAENIDES

vern. Ingaboue (G. C.), Chingaboue (Anj.).

- + 211. *Scorpaena mossambica* (Pet.)
- + 212. *Scorpaena kowiensis* (Sm.)
- + 213. *Scorpaenopsis gibbosa* (Bl.)
- + 214. *Kantapus oglinus* (Sm.)
- + 215. *Synanceya verrucosa* (Bl.)
- + o 216. *Scorpaena* sp.

D XII, 9 ; A III, 5 ; L. I. 26 ; L / H 3. Longueur maximum 16 cm.

Pectorale avec 5 rayons divisés et 12 rayons simples, pas de tentacule supra-oculaire.

La coloration dominante est brun-noir, la région ventrale et les nageoires sont rouge tacheté de brun.

Domoni (Anj.).

Maturité sexuelle en février.

- + 217. *Pterois volitans* (Lin.). — vern. Chingaboue Maranga.

ECHENEIDES

- + 218. *Echeneis naucrates* (Lin.). — vern. Tsazo.
Trouvé sur *Chelone mydas*. Mutsamudu (Anj.).
- + 219. *Remora remora* (Lin.). — vern. Tsazo.

CAESIIDES

- + o 220. *Caesio* sp. — vern. Ndo.
D IX, 15 ; A III, 13 ; Branchiospines 27 ; L. I. 76 ; L / H 4,5. Longueur 16 cm.
Les lignes d'écailles supra-temporales sont continues.
Coloration rose vif. Nageoire dorsale rouge. Pelviennes, pectorales, anale roses. Pointes de la nageoire caudale brun-rouge.
Mutsamudu (Anj.). Un seul exemplaire observé.
- + o 221. *Caesio xanthonotus* (Bl.)
- + o 222. *Caesio lunaris* (C. et V.). — vern. Ndo.
- o 223. *Caesio* sp.
D X, 15 ; A III, 12 ; L. I. 73. Branchiospines 31 ; L / H 4. Longueur moyenne 25 cm.
Région operculaire rose. Dos et côtés bleu outremer. Région ventrale

rose. Deux lignes longitudinales jaune-vert, l'inférieure suit la ligne latérale et fusionne avec la première à l'extrémité de la dorsale molle. Nageoires pelviennes et pectorales roses. Dorsale bleu-gris. Caudale comme chez l'espèce précédente.

Domoni (Anj.). Moins commune que l'espèce précédente.

LUTIANIDES

- + o 224. *Aetiasis* sp. — vern. Dzido.
D X, 10 ; A III, 8 ; Branchiospines 30 ; L. I. 73 ; Long. 22 cm ; L / H 3.
Diffère de *A. cantharoïdes* (Bar) par le nombre de branchiospines.
Assez commun à Mutsamudu.
- + o 225. *Aetiasis* sp. — vern. Dzidoka.
D X, 10 ; A III, 8 ; Branchiospines 32 ; L. I. 73 ; L / H 3 ; Longueur 17 cm.
Coloration violet gris. Nageoires dorsale, anale, pectorales et pelviennes rose-gris. Caudale brun-orangé.
Mutsamudu.
- + o 226. *Tropidinius zonatus* (Val.). — vern. Tsantsale.
Glandes génitales au 1^{er} stade à la fin de février. Maturité-sexuelle probable en décembre, janvier.
- 227. *Aprion virescens* (Val.). — vern. Mrogo (May.) ; Mrongo (Anj.).
- + 228. *Lutjanus rivulatus* (Cuv.). — vern. Tataou.
- + 229. *Lutjanus argenteaureatus* (Forsk.). — vern. Mkoungou.
- + 230. *Lutjanus bohar* (Forsk.)
- + 231. *Lutjanus vaigiensis* (Q. et G.). — vern. Chica (Anj.), Bamada (G. C.).
- + 232. *Lutjanus gibbus* (Forsk.). — vern. Zaoiche (G. C.) ; Ziache (Anj.) ; Zilache (May.).
De nombreux alevins de *L. gibbus* ont été récoltés à Anjouan dans les herbiers. En mars leur longueur moyenne était 3,2 cm, en avril 5 cm.
- + 233. *Lutjanus kasmira* (Forsk.). — vern. Hazi.
- + 234. *Lutjanus duodecemlineatus* (Val.). — vern. Hazi.
- 235. *Lutjanus russelli* (Bl.). — vern. Pindohazi.
- + 236. *Lutjanus* sp. — vern. Ziache.
Diffère de *L. gibbus* par le nombre des branchiospines (12 au lieu de 18) et par la coloration plus claire, rose.
Capturé à plus de 80 mètres de profondeur.
Mutsamudu (Anj.).
- + 237. *Lutjanus* sp. — vern. Tomboue.
D X, 13-14 ; A III, 8-9 ; L. I. 55-57 ; L / H 2 3/4 ; Branchiospines 10 + 5 rud. Longueur maximum 65 cm.
Région dorsale rose violacé. Côtés jaune-rosé. Les nageoires sont jaune-orange. Une tache noire de la largeur de l'œil placée sur la ligne latérale au niveau de l'origine de la dorsale molle devient indistincte chez les gros individus.

- L'espèce est commune dans l'archipel.
Maturité sexuelle en janvier-février.
Dimension moyenne des alevins capturés dans les herbiers en mars : 4 cm.
- + o 238. *Macolor niger* (Forsk.). — vern. Ndrandraou.
Mutsamudu (Anj.), Iconi (G. C.).
- + o 239. *Macolor macularis* Fowl. — vern. Foutsoungou (G. C.), Ndrandraou (Anj.).
Mutsamudu (Anj.). — Iconi (G. C.).
La maturité sexuelle se situe vers fin janvier, début février.
- + o 240. *Pristipomoides filamentosus* (Val.). — vern. Fimagno.
Longueur 13,4 cm.
Mutsamudu (Anj.).
- o 241. *Dentex* sp. — vern. Mloungui.
D X, 11 ; A III, 8 ; L. I. 52-56 ; L / H 4 1/2.
Exemplaire ♀ long. 90 cm capturé à 150 mètres de profondeur.
Maturité sexuelle le 20 février.
Mutsamudu (Anj.).
- + o 242. *Aphareus furcatus* (Lac.). — vern. Mole.
Mutsamudu (Anj.).
- + o 243. *Aphareus rutilans* (C. et V.). — vern. Mole.
Commun à Anjouan et à la Grande Comore. Capturé entre 5 mètres (pêche sous-marine à la Grande Comore) et 80 mètres.
En février, les glandes génitales de cette espèce étaient très réduites (1^{er} stade). La maturité sexuelle doit se situer en janvier.

NEMIPTERIDES

244. *Nemipterus* sp.
Mouillage de Dzaoudzi. Profondeur 20 m.

PLECTORHYNCHIDES

- + 245. *Gaterin shotaf* (Forsk.). — vern. Tataou (Anj.).
Exemplaire long. 30 cm.
Domoni.
- + 246. *Gaterin gaterinus* (Forsk.). — vern. Matourou matsa, Chicouanazi (May.).
- + o 247. *Gaterin chaetodonoïdes* (Lac.) (Fig. 12).
- + 248. *Gaterin lineatus* (C. et V.).
Commun à la Grande Comore où il est parfois désigné sous le nom de Soumaha.

LETHRINIDES

249. *Lethrinus variegatus* (Ehr. C. et V.). — vern. Ntsomo.
- + 250. *Lethrinus harak* (Forsk.). — vern. Tchangou (G. C.); Tsangou (Anj.).

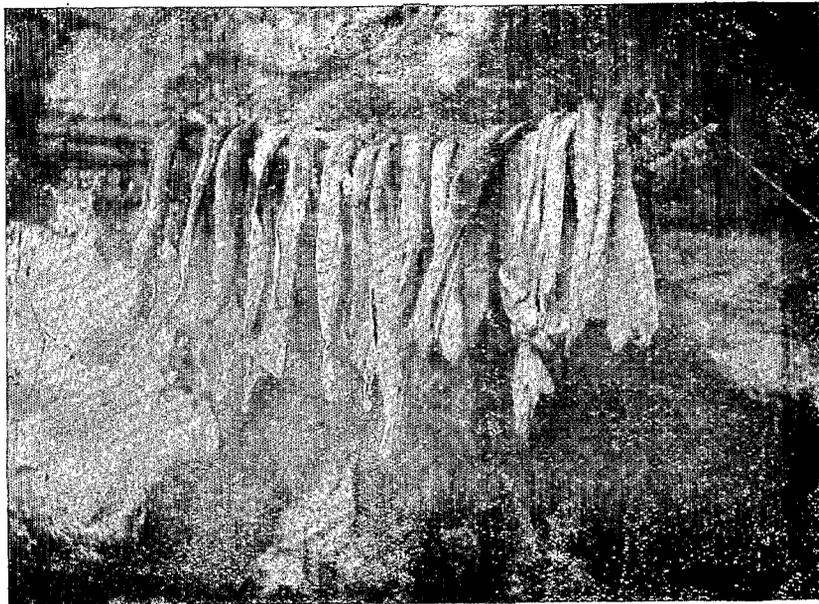


FIG. 1. — Requin séché. Nioumakélé (Côte Sud d'Anjouan).



FIG. 2. — Herbiers et Coraux découverts à basse-mer, Pomoni (côte Sud d'Anjouan). A l'horizon, Mohéli.

- + 251. *Lethrinus miniatus* (Schn.). — vern. Tchangou (G. C.) ; Tsangou (Anj.).
- + 252. *Lethrinus nebulosus* (Forsk.). — vern. Dzizi.
- o 253. *Monotaxis grandoculis* (Forsk.). — vern. Foundrou.

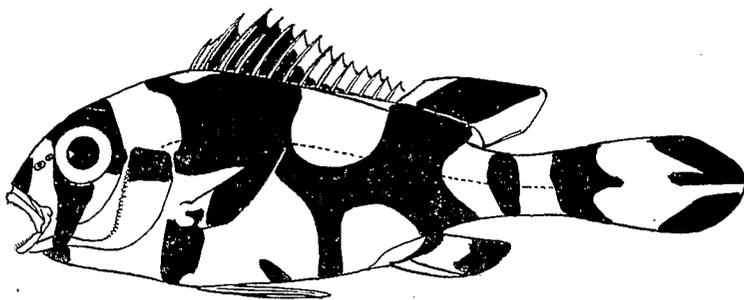


FIG. 12. — *Gaterin chaetodonoides* (Lac.).

PENTAPODIDES

- + 254. *Pentapodus aurolineatus* (C. et V.). — vern. Tsanga.

SPARIDES

- o 255. *Gymnoceanius griseus* (Bl.). — vern. Tsaouzia. Anjouan.

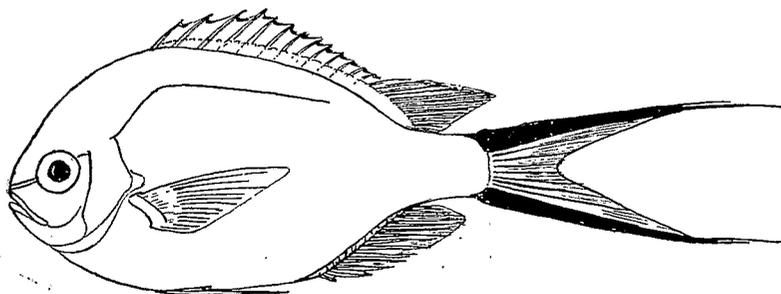


FIG. 13. — *Chromis coeruleus* (Cuv.).

AMPHIPRIONIDES
vern. Ndaou, Soumpi.

- + o 256. *Amphiprion* sp.
Longueur 5 cm.
Coloration orange-brun uniforme.
Mutsamudu (Anj.).
- + 257. *Dacyllus aruanus* (Lin.)

- + o 258. *Dasyllus carneus* (Fish.). — vern. Koukouba.
- + o 259. *Chromis coeruleus* (Cuv.). — vern. Goale (Fig. 13).
Bimbini (Anj.).
- + 260. *Chromis dimidiatus* (Lin.)

ABUDEFDUFIDES

vern. Ndaou, Soumpi.

- + 261. *Abudefduf sparoides* (Cuv.)
Longueur des alevins en mars 2,2 cm.
- + 262. *Abudefduf sordidus* (Forsk.). — vern. Kokofatima,
- + o 263. *Abudefduf lacrymatus* (Q. et G.)
- + 264. *Abudefduf xanthozona* (Bl.)
- + 265. *Abudefduf biocellatus* (Q. et G.)
- + 266. *Abudefduf dasygenys* (Fowl.) ?
- + o 267. *Abudefduf* sp.
D XIII, 16 ; A II, 12 ; 28 rangées d'écaillés ; L / H 2,3. Longueur 4,2 cm.
Au-dessus de la tête les écaillés s'arrêtent un peu devant le bord antérieur de l'œil. La 2^e dorsale et l'anale sont arrondies.
Coloration grisâtre, queue jaune.
Pomoni (Anj.).

POMACENTRIDES

vern. Ndaou, Soumpi.

- + o 268. *Pomacentrus nigricans* (Lac.)
- + 269. *Pomacentrus opercularis* (Günth.)
- + o 270. *Pomacentrus sulfureus* (V.)
Pomoni (Anj.).
- + o 271. *Pomacentrus* sp.
D XIII, 16 ; A II, 14 ; 27-28 séries d'écaillés. L / H 2,5. Longueur 7,2 cm.
Les écaillés au-dessus de la tête s'arrêtent au niveau de la narine postérieure. Préorbital et suborbital nus séparés par une profonde encoche. Préopercule pourvu de trois rangées d'écaillés dans sa partie antérieure.
Dents fortes disposées en une seule rangée.
Les lobes de la nageoire caudale sont arrondis. Dorsale molle et anale terminées en pointe.
Coloration vert foncé, sur le vivant, les écaillés sont tachées de quatre points bleus bordés de vert. Une tache noire à l'origine de la ligne latérale.
La pectorale est jaune, les autres nageoires sont noirâtres.
Mutsamudu (Anj.).

CHAETODONTIDES

vern. Gahoi macozi (May.),

Gahoi (Grande Comore), Bahoi Iacozi (Anj.).

- + 272. *Chaetodon lunula* (Lac.)

- + 273. *Chaetodon unimaculatus* (Bl.)
- + 274. *Chaetodon bifasciatus* (M. P.)
- + 275. *Chaetodon kleinii* (Bl.)
- + o 276. *Chaetodon guttatissimus* (Bon.)
- + o 277. *Chaetodon mayeri* (Bl. Schn.) (Fig. 14).

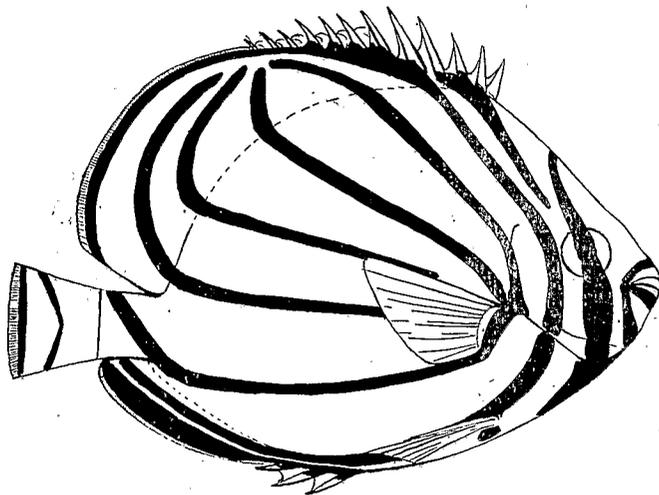


FIG. 14. — *Chaetodon mayeri* (Bl. Sch.).

- + 278. *Heniochus acuminatus* (Lin.)
- + 279. *Forcipiger longirostris* (Br.)

POMACANTHIDES

(les noms vernaculaires sont les mêmes que dans la famille précédente)

- + 280. *Pomacanthus imperator* (Bl.)
- + 281. *Pomacanthus semicirculatus* (Cuv.). — vern. Riramande.
Des alevins de longueur moyenne, 1,7 cm, ont été trouvés à Domoni en mars.
- + 282. *Holacanthus diacanthus* (Bod.). — vern. Riramande.
- + 283. *Centropyge bispinosus* (Gun.)

ACANTHURIDES

vern, genre *Acanthurus*, Koudou ; genre *Naso*, Poujou.

- + o 284. *Zebrazoma flavescens* (Ben.). — vern. Tibako (Fig. 15).
Commun à Anjouan.
A la fin d'avril la longueur moyenne des jeunes était 2,5 cm.
- + o 285. *Zebrazoma veliferum* (Bl.). — vern. Tibako.
L'espèce est commune à Anjouan où elle est surtout capturée dans des nasses.

- + 286. *Ctenochaetus strigosus* (Ben.)
- + 287. *Acanthurus lineolatus* (Val.)
- + 288. *Acanthurus triostegus* (Lin.). — vern. Pimbi (Anj.), Mbibi (G. C.).

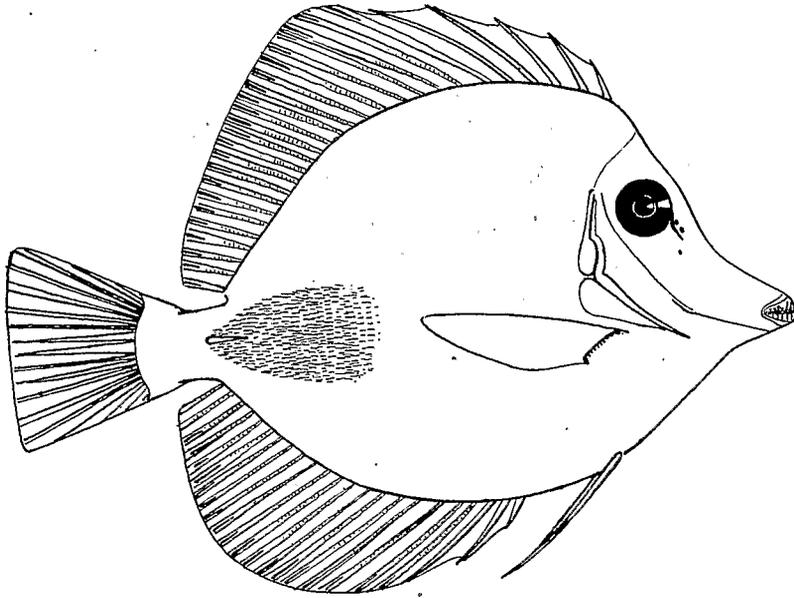


FIG. 15. — *Zebrazoma flavescens* (Ben.).

Longueur des alevins à la fin du mois de mars, 4 cm.

- + 289. *Acanthurus lineatus* (Lin.). — vern. Chimazi.
- + o 290. *Acanthurus leucosternum* (Benn.)
- + o 291. *Acanthurus olivaceus* (Bl. Schn.)
Mutsamudu (Anj.).

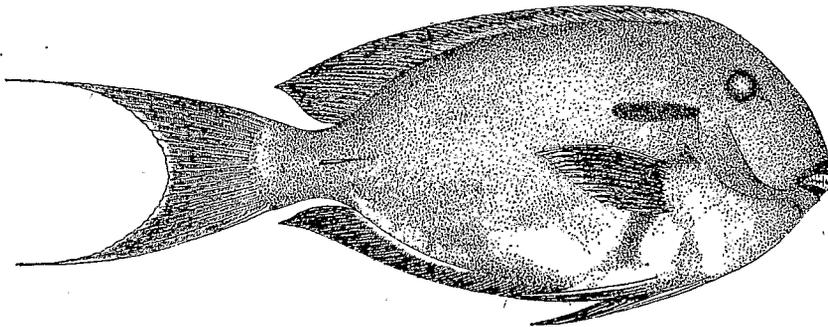


FIG. 16. — *Acanthurus gahn* (Forsk.).

- + o 292. *Acanthurus Gahm* (Forsk.) (Fig. 16).
Mutsamudu (Anj.).
- + 293. *Naso brevirostris* (Val.)
- + 294. *Naso lituratus* (C. et V.). — vern. Gnonga.
- 295. *Naso unicornis* (Forsk.)
- + o 296. *Naso eoume* (Lesson)
Anjouan.

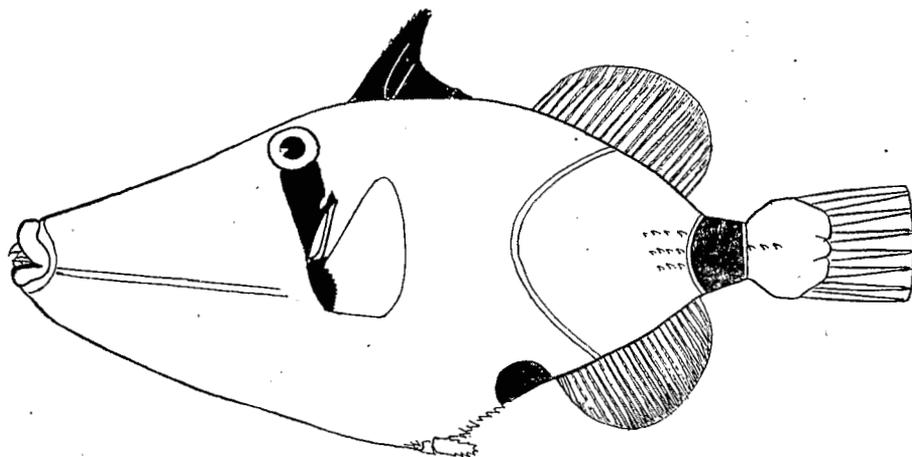


FIG. 17. — *Rhinecanthus cinereus* (Bon.).

ZANCLIDES

vern. Cossimanga, Tatanga,
Taranga, Bahoi Iacozi.

- + 297. *Zanclus cornutus* (Lin.)
- + o 298. *Zanclus canescens* (Lin.)

GERRIDES

- + 299. *Gerres oyena* (Forsk.). — vern. Tsam Tsanga (Anj.), Taya (G. C.).

KYPHOSIDES

vern. Houssi, Damazi.

- + 300. *Kyphosus cinerascens* (Forsk.)
- + 301. *Kyphosus bigibbus* (Lac.)

PEMPHERIDES

- + 302. *Pempheris otaitensis* (C. et V.). — vern. Bambi (Anj.).
Obtenu par dynamitage à Nioumakélé (Anj.).
Forme jeune, longueur 2 cm, observée à Dzaoudzi (May.), en octobre.

BALISTIDES

- + 303. *Balistapus undulatus* (M. P.). — vern. Chicandra niazi.
Maturité sexuelle observée en mars.
- + 304. *Sufflamen capistratus* (Sh.). — vern. Chicandra mabou.
- + 305. *Hemibalistes bursa* (Blach.). — vern. Chicandra cheou.
- + 306. *Hemibalistes chrysoptera* (B.)
Maturité sexuelle en mars.
- 307. *Pseudobalistes flavomarginatus* (Rüp.). — vern. Tchebeja, Troudou.

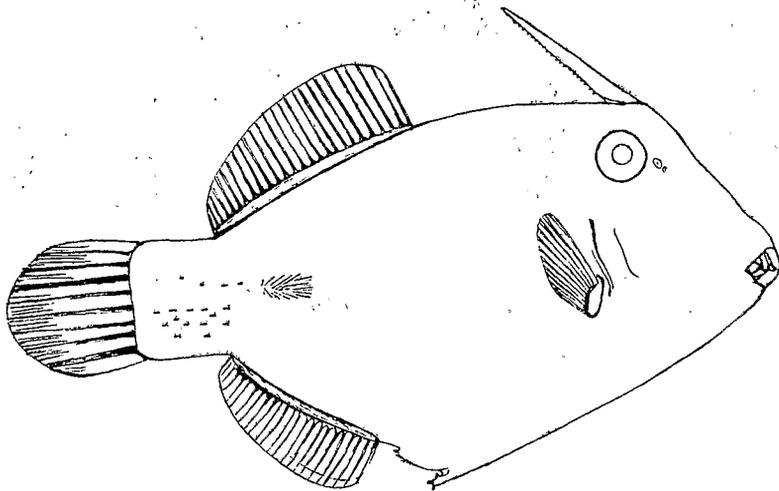


FIG. 18. — *Thamnaconus penicularius* n. sp.

- 308. *Balistoides viridescens* (Bl.). — vern. Tchebeja, Troudou.
- + 309. *Balistoides conspicillum* (Bl.). — vern. Chicandramoaneffe.
Maturité sexuelle en avril.
- + o 310. *Rhinecanthus rectangulus* (Schn.). — vern. Chicandracoaeï.
- + 311. *Rhinecanthus aculeatus* (Lin.). — vern. Chicandracoaeï.
- + o 312. *Rhinecanthus cinereus* (Bon.) (Fig. 17). — vern. Chicandragnassa.
- + 313. *Amanses sandwichiensis* (Q. et G.). — vern. Balioagoro.
- + 314. *Thamnaconus penicularius* n. sp. (Fig. 18).

Un exemplaire dont la longueur totale est 12,4 cm, la longueur sans la caudale 10,5 cm.

La hauteur du corps est comprise 1,8 fois dans la longueur.

La nageoire dorsale possède 27 rayons, la nageoire anale 24, la nageoire pectorale 13.

La tête, dont le profil est légèrement concave, est comprise 3,5 fois dans la longueur.

L'épine dorsale est forte, elle est pourvue de 25 paires de tubercules épineux alternés sur son bord postérieur.

La peau est rugueuse, elle présente une brosse épineuse à mi-distance de l'anale et de la dorsale qui affecte 24 rangées d'écailles transversales environ. Les épines formées par modification des écailles sont égales au diamètre de l'œil.

65 écailles environ séparent l'origine de la nageoire dorsale de la nageoire anale.

La coloration est brun-noir. Le pédoncule caudal et la nageoire caudale sont noirs. Les nageoires pectorales, dorsale et anale sont claires.

Grande Comore.

+ 315. *Melichthys ringens* (Os.). — vern. Chicandra niancoïche.

+ o 316. *Melichthys* sp.

Les caractères distinctifs de l'espèce précédente sont : la nageoire caudale échancrée entièrement noire, la première dorsale rapprochée de l'œil, les écailles operculaires élargies.

+ o 317. *Xanthichthys* sp. — vern. Chicandra maronho.

D III, 26 ; A 24. 25 rangées d'écailles entre l'origine de la dorsale molle et la nageoire anale.

+ o 318. *Oxymonacanthus longirostris* (Bl. et Schn.). — vern. Chicandra bororo.

Capturé au poison (*Tephrosia*) sur le bord extérieur du récif de Bimbini (Anj.).

Connu seulement jusqu'ici de Guam, Samoa, Fiji et Nouvelle Calédonie.

+ o 319. *Pervagor* sp.

D. I. 30 ; A 27 ; L / H 2. Longueur 4 cm. Coloration noire.

Herbiers de Pomoni (Anj.).

+ 320. *Alutera monoceros*. — vern. Chicandra mbavi.

CALLYODONTIDES

vern. Pono.

+ 321. *Callyodon guttatus* (Schn.)

+ 322. *Callyodon* sp.

55 branchiospines. Longueur 27 cm.

Coloration violette.

323. *Callyodon nuchipunctatus* (Bl.).

+ 324. *Leptosearus vaigiensis* (Q. et G.).

+ 325. *Leptosearus coeruleopunctatus* (Rüp.)

+ 326. *Cryptotomus spinidens* (Q. et G.)

OSTRACIONTIDES

vern. Cachá.

+ 327. *Ostracion tuberculatus* (Lin.)

+ 328. *Ostracion lentiginosum* (Bl.)

TETRODONTIDES

vern. Torovou-cacha (Anj. May.), Ndrorovou-cacha (G. C.).

329. *Arothron stellatus* (Bl.)
 + 330. *Arothron nigropunctatus* (Bl.)

CANTHIGASTERIDES

(même appellation que pour les Tétrodons).

- + 331. *Canthigaster margaritatus* (Rüp.)
 + 332. *Canthigaster Valentini* (Bl.)
 + o 333. *Canthigaster janthinopterus* (Bl.)
 Anjouan. Herbiers.

DIODONTIDES

- + 334. *Diodon hystrix* (Lin.). — vern. Nòungou.

MORINGUIDES

- + o 335. *Moringua macrocephala* (Bl.). — vern. Gnoungouignoungoui.
 La tête est comprise 11 fois dans la longueur du corps. Exéplaire 13 cm.
 Domoni.

CONGRIDES

- + 336. *Conger cinereus* (Rün.). — vern. Mounghafi.

ECHIDNIDES

vern. Moungha.

- + 337. *Echidna nebulosa* (Ahl.)
 338. *Myrichtys colubrinus* (Bod.)
 + 339. *Siderea picta* (Ahl.)
 + 340. *Uropterygius tigrina* (Bl.)
 + 341. *Lycodontis favagineus* (Bl. Schn.)
 + 342. *Lycodontis undulatus* (Lac.)
 + o 343. *Lycodontis* sp.

Longueur 35 cm.

La tête est comprise 3,5 fois dans le tronc.

Le tube de la narine antérieure est égal à la moitié du diamètre de l'œil.
 Les dents maxillaires sont disposées en une seule série. L'orifice branchial est placé dans une large tache noire.

Coloration brun-violet. Quatre rangées principales longitudinales de taches circulaires noires dont le diamètre est en général un peu égal à celui de l'œil.

Herbiers de Bimbini (Anj.).

- + o 344. *Lycodontis* sp.

Longueur 10,5 cm.

La queue est comprise 1 fois 3/4 dans la longueur totale.



FIG. 1. — Mise à l'eau des filets.

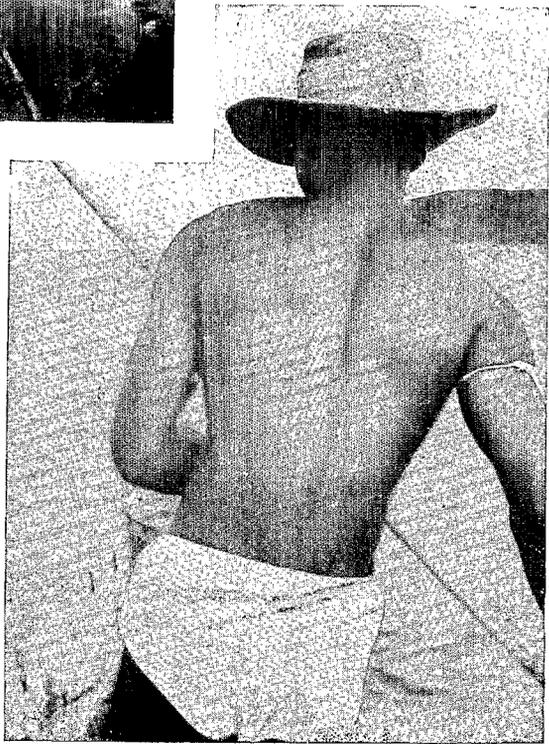


FIG. 2. — Pirogue chargée de filets,
dirigée à la perche. Bimbini (Côte
Sud d'Anjouan).

Coloration vert d'eau.

Domoni (Anj.).

MURAENESOCIDES

- + o 345. *Muraenosox cinereus* (Forsk.). — vern. Mounga maze.
Capturé à 150 mètres de profondeur en face de Mutsamudu (Anj.).

OPHICHTIDES

- + 346. *Caecula brevirostris* (Pet.)
Longueur 7 cm.
Un exemplaire trouvé dans les sables de Mitsamiouli (G. C.).

CROSSOPTÉRYGIENS

347. *Latimeria chalumnae* (Smith)
Sept exemplaires capturés à 150-400 m de profondeur autour d'Anjouan et de la Grande Comore.

POISSONS DE RIVIÈRE DES COMORES

MUGILIDES

- Agonostomus Telfairi* (Ben.) var. *Catalai* (Pell.).
Longueur 16,2 cm.
L'exemplaire observé provient de la rivière de Mutsamudu (Anj.).

GOBIDES

- Gobius ocellaris* (Br.).
Longueur moyenne : 14,5 cm.
Commun dans les rivières d'Anjouan.
- Gobius* sp. (Fig. 19).
D VI, I 10 ; A I 10 ; 55 rangées d'écaillés. L / H 4 3/4. Longueur 25 cm.
La tête déprimée est comprise trois fois dans la longueur du corps. Elle est une fois un tiers plus longue que large. La distance interorbitaire est égale à trois fois trois quarts le diamètre orbitaire.
Coloration violet-foncé uniforme.
Rivière de Domoni (Anj.).

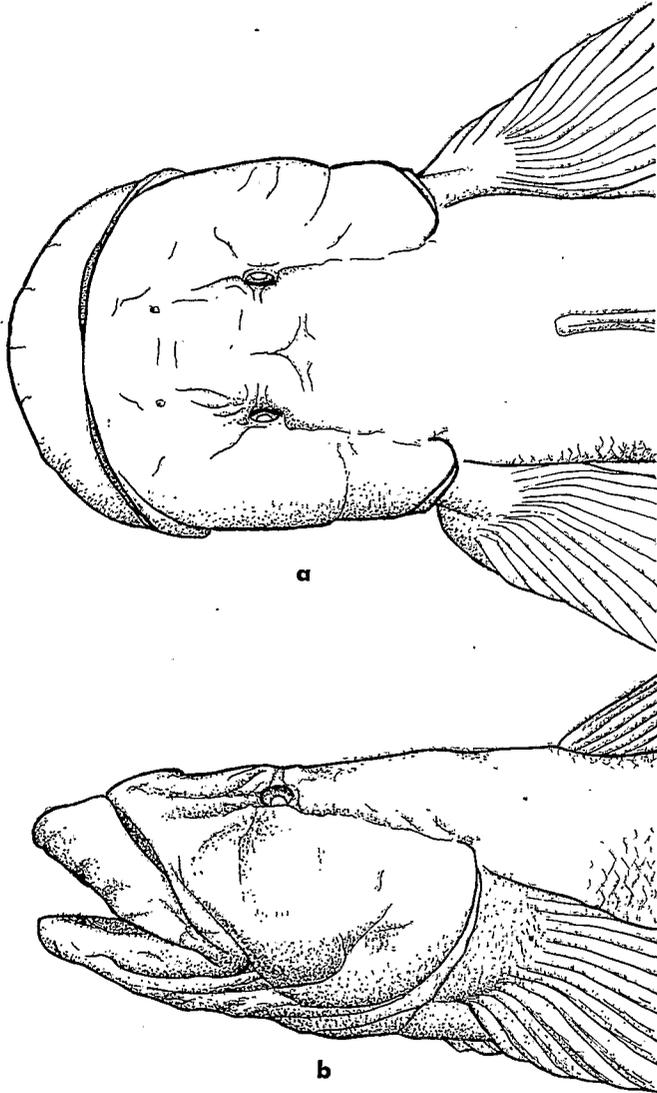
ELEOTRIDES

- Eleotris fusca* (Bl. et Schn.)
Longueur moyenne : 9,5 cm.
Très abondant à Anjouan.
- Eleotris tohizonae* (St.)
Des alevins ne dépassant pas 2 cm ont été récoltés en eau saumâtre à Mitsamiouli (G. C.).
L'espèce n'était connue que de la côte Est de Madagascar.

DULEIDES

Dules rupestris (Lac.)

Longueur moyenne : 17 cm.

FIG. 19. — *Gobius* sp.

C'est la seule espèce d'eau douce présentant un intérêt alimentaire aux Comores. Elle est pêchée par empoisonnement avec la feuille de *Tephrosia*.

NOTE I

Dans la description des Poissons nous entendons par longueur, la distance entre le bout du museau et la base de la nageoire caudale.

La tête est mesurée entre le bout du museau et l'extrémité de l'opercule.

La hauteur est la hauteur maximum.

NOTE II

Un certain nombre de Poissons qui nous ont été signalés par les pêcheurs de l'Archipel n'ont pu être observés. Ce sont :

Sphyrna sp. — vern. Bingoussi.

Galeocerdo cuvieri, — vern. Stondre, Baroubaro.

Alopias sp. — vern. Fuandro ?

Myliobatis sp. — vern. Ta.

Rastrelliger sp. — vern. Hanale.

Euthynnus pelamis (Lin.). — vern. Mibassi.

Selar sp. — vern. Hanale.

Ruvettus sp. — vern. Nessa.

Gempylus serpens (Cuv.) ? — vern. Roudinkoule.

Lethrinus sp. — vern. Yaŵoa.

Lethrinus sp. — vern. Capoamoro.

Balistes vetula (Lin.). — vern. Chicandra maronto.

Odonis niger (M. P.). — vern. Chicandra mamouale.

Abalistes stellaris (Lac.). — vern. Chicandra mabou.

Pseudobalistes fuscus (Bl. Schn.). — vern. Chicandra oure.

NOTE III

Les espèces dont la provenance n'est pas précisée sont communes dans tout l'archipel.

* * *

LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOMS VERNACULAIRES
DES POISSONS DE L'ARCHIPEL DES COMORES (2)

Assine	<i>Cephalopholis</i> p. sp., <i>Epinephelus</i> p. sp.
Atougonkomoana	<i>Saurida</i> p. sp., <i>Synodus</i> p. sp.
Balioagoro	<i>Acanthes sandwichiensis</i> (Q. et G.).
Bamada	<i>Lutjanus vaigiensis</i> (Q. et G.).
Bambi	<i>Pempheris otaitensis</i> (C. et V.).
Bandama	<i>Cephalopholis gibbus</i> n. sp.

(2) T, D : interdental; prononciation : nT, nD.

Banzi, Panzi	<i>Cypselurus bahiensis</i> , <i>Exocetus</i> p. sp.
Cagnamba, Cagnamamba	<i>Dules rupestris</i> (Lac.).
Cacha	<i>Ostracion</i> p. sp.
(Dorouvou-, Torouvou-)	<i>Arothron</i> p. sp., <i>Canthigaster</i> p. sp.
Cahoa	<i>Caranx</i> p. sp.
— ti	<i>Trachynotus</i> p. sp.
— oure	<i>Alectis</i> p. sp., <i>Hymnis moms</i> a (Herre).
Capoamoro	<i>Lethrinus</i> sp.
Chendanthau	<i>Cephalopholis argus</i> (Schn.).
Cherove	<i>Cephalopholis sonnerati</i> (Val.).
Chiboara	<i>Cephalopholis</i> sp.
Chica	<i>Lutjanus vaigiensis</i> (Q. et G.).
Chicandra	Famille des Balistidés.
— bororo	<i>Oxymonacanthus longirostris</i> (Bl. et Schn.).
— cheou	<i>Hemibalistes bursa</i> (Bloch.).
— coaeï	<i>Rhinecanthus rectangulus</i> (Sch.), <i>Rhinecanthus aculeatus</i> (Lin.).
— mabou	<i>Abalistes stellaris</i> (Lac.), <i>Sufflamen capistratus</i> (Sh.).
— mamouale	<i>Odonus niger</i> (M. P.).
— maronto	<i>Balistes vetula</i> (Lin.), <i>Xanthichtys</i> sp.
— mbavi	<i>Alutera monoceros</i> (Osb.).
— moanefe	<i>Balistoides conspicillum</i> (M. P.).
— niancoiche	<i>Melichtys ringens</i> .
— niazi	<i>Balistapus undulatus</i> (M. P.).
Chicouanazi	<i>Gaterin gaterinus</i> (Forsk.).
Chifouafombo	<i>Plesiops caeruleolineatus</i> (Rüp.).
Chiladjimou	<i>Plectropomus</i> sp.
Chimazi	<i>Acanthurus lineatus</i> (Lin.).
Chiroumboaditso	<i>Apogon</i> p. sp., <i>Cheilodipterus</i> p. sp.
Chithozi	<i>Gomphosus varius</i> (Lac.).
Ch'kouraboue	<i>Cirrhitus pinnulatus</i> (Bl.).
Ch'tamare	<i>Paracirrhites arcatus</i> (Cuv.).
Ch'tamare toundra	<i>Paracirrhites forsteri</i> (Bl.).
Ch'itili	<i>Holocentrus</i> p. sp., <i>Myripristis</i> p. sp.
Ch'tsimba kombe	<i>Eleotriodes strigatus</i> (Br.).
Cohana	<i>Eleotriodes strigatus</i> (Br.).
Cossimanga	Famille Zanclidés.
Damazi	<i>Platax pinnatus</i> (Lin.), <i>Kyphosus cinerascens</i> (Forsk.).
Daou	Famille des Amphiprionidés, Abudeudufidés, Pomacentridés.
Djimanatsamboue	<i>Plesiops caeruleolineatus</i> (Rüp.).
Djomboudji	<i>Apogon</i> p. sp., <i>Cheilodipterus</i> p. sp.
Do (Plur. Mado)	<i>Caesio</i> p. sp.
Domouekaba	<i>Anthias ornatus</i> n. sp.
Douaro, Touaro	<i>Istiophorus gladius</i> (Br.), <i>Makaira herscheli</i> (Gray).
Dziđo	<i>Aetiasis</i> sp.
Dzidoka	<i>Aetiasis</i> sp.
Dzizi	<i>Lethrinus nebulosus</i> (Forsk.).
Fimagno	<i>Pristipomoides filamentosus</i> (Val.).
Foufouma	<i>Rhonciscus anas</i> (Val.).
Foumazo	<i>Priacanthus</i> p. sp.
Foutsoungou	<i>Macolor macularis</i> Fowl.
Gahoa	Famille des Chaetodontidés, Pomacanthidés.
— macozi	id.

Goale	<i>Chromis caeruleus</i> (Cuv.).
Gombessi	<i>Epibulus insidiator</i> (Pal).
Gnougougnougou	<i>Moringua macrocephala</i> (Bl.).
Gonko	Famille des Gobiidés, Blenniidés.
— mouegne	<i>Salarias nitidus</i> n. sp.
— toumpa	<i>Periophthalmus cantonensis</i> (Bl.).
— tsanga	<i>Hologymnosus semidiscus</i> (Lac.).
Gononkomoamba	<i>Pseudojulis trifasciatus</i> (M. Web.).
Goue	<i>Plotosus anguillararis</i> (Bl.).
Gourou	<i>Carangus elacate</i> (Jord. et Ever.).
Gouzi	<i>Thalassoma</i> p. sp.
Hanale	<i>Rastrelliger</i> sp., <i>Selar</i> sp.
Hazi	<i>Lutjanus kasmira</i> (Forsk.), <i>Lutjanus duodecemlineatus</i> (Val.).
Hole	<i>Cheilinus diagrammus</i> (Lac.).
Holemagno	<i>Lepidaplois</i> p. sp.
Holetoumbaba	<i>Malacanthus latovittatus</i> (Lac.).
Houssi	<i>Platax pinnatus</i> (Lin.), <i>Kyphosus cinerascens</i> (Forsk.), <i>Kyphosus bigibbus</i> (Lac.).
Ingaboue, Chingaboue	Famille des Scorpaenidés.
— maranga	<i>Pterois volitans</i> (Lin.).
Janze	<i>Torpedo marmorata</i> (Risso).
Kambe	<i>Dules taeniurus</i> (Lac.).
Kanzoussi	<i>Trachynotus bailloni</i> (Mac.).
Kokofatima	<i>Abudefduf sordidus</i> (Forsk.).
Kombelamongo	Famille des Pleuronectidés.
Koudou	<i>Acanthurus</i> p. sp.
Koukouba	<i>Dascyllus carneus</i> (Fish.).
Koule	<i>Hyporamphus</i> p. sp., <i>Hemiramphus</i> p. sp.
Kourmaoue	<i>Therapon jarbua</i> (C. et V.).
Madassane	<i>Halichoeres centriquadrus</i> (Lac.)
Matourou matsa	<i>Gaterin gaterinus</i> (Forsk.).
Mbao	Famille des Pleuronectidés.
Mbassi, Mpassi	Famille des Thunnidés, Scomberomoridés.
— angou	<i>Cybium commersoni</i> (Lac.).
— kouri	<i>Istiophorus gladius</i> (Br.).
— mouigne	<i>Gymnosarda</i> sp.
Mche	<i>Sphyraena</i> p. sp. (espèces de petite taille).
Mkougou	<i>Lutjanus argentimaculatus</i> (Forsk.).
Mloulou	<i>Albula vulpes</i> (Lin.).
Mlougui	<i>Dentex</i> sp.
Moanafiomasoïne	Famille des Cirrhitidés.
Mohoundagi, Mkoundagi	Famille des Mullidés.
Mole, Molole	<i>Aphareus</i> p. sp.
Mongojo	<i>Cheilio inermis</i> (Forsk.).
Moudana, Mouadana	<i>Sphyraena obtusata</i> (Cuv.).
Mougnonatovi	Famille des Synodontidés.
Mouhizi	Famille des Mugilidés.
Mounga	Famille des Echidnidés.
— fi	<i>Conger cinereus</i> (Rüp.).
— maze	<i>Muraenesox cinereus</i> (Forsk.).
Mpapa	Famille des Polynemidés.
Mpava	Famille des Clupéidés, Engraulidés.
Mrogo, Mrongo	<i>Aprion virescens</i> (Val.).

Mtsamboaboa	<i>Latimeria chalumnae</i> n. sp.
Mtsoumboui	Famille des Belonidés.
— ouaouzimou	<i>Fistularia petimba</i> (Lac.).
Mtsounga	<i>Naucrates ductor</i> .
Mtsoungafi	<i>Aspidontus gorrorensis</i> (Herre), <i>Fissilabrus dimidiatus</i> (Val.).
Mvoue	<i>Epinephelus fasciatus</i> (Forsk.).
Mzoussi	<i>Plectropomus maculatus</i> (Bl.).
Nangoussi	<i>Seriola dumerili</i> (Risso).
Ndrandraou	<i>Macolor niger</i> (Forsk.).
Nessa, Niessa	<i>Ruwettus pretiosus</i> Cocco.
Noungou	<i>Diodon hystrix</i> (Lin.).
Panndge, Panngue	<i>Coryphaena hippurus</i> (Lac.).
Papa, Pampa, Panganile	Requin.
— bingoussi	<i>Sphyrna</i> sp.
— mamboue	<i>Carcharinus melanopterus</i> (Q. et G.).
— mboue	<i>Nebrius macrurus</i> (Rüp.).
— mongongouzi	<i>Triaenodon apicalis</i> M. et H., <i>Isurus glaucus</i> (M. et H.).
— shivanga	<i>Carcharinus limbatus</i> (M. et H.) et <i>Carcharinus obscurus</i> Lesueur.
— strondre, baroubarou	<i>Galeocerdo articus</i> (Cuv.).
Pimbi, Mbibi	<i>Acanthurus triostegus</i> (Lin.).
Pin dohazi	<i>Lutjanus russelli</i> (Bl.).
Pono	Famille des Callyodontidés.
Poujou, Poudjou	<i>Naso</i> p. sp.
— gnonga	<i>Naso lituratus</i> C. et V.
Quidzi	<i>Hepsetia pinguis</i> (Lac.), <i>Atherina afra</i> (Pet.).
Riramande	<i>Pomacanthus semicirculatus</i> (Cuv.), <i>Holacanthus diancanthus</i> (Bod.).
Roudi	<i>Promethichthys prometheus</i> (C. et V.).
— koule	<i>Trichiurus lepturus</i> (Forsk.), <i>Gempylus serpens</i> (Cuv.).
Samouli	Famille des Priacanthidés.
Sabouni	<i>Grammistes sextineatus</i> (Th.).
Sohozi	<i>Epinephelus merra</i> (Bl.).
Soumaha	<i>Epinephelus latifasciatus</i> (Jord. et Sn.).
Soumahasera	<i>Cephalopholis virgatus</i> n. sp.
Soumpi, Soumpoui	Famille des Amphiprionidés, Abudedefdufidés, Pomacentridés.
Ta	Raie (ordre des Rajiformes).
Taranga, tatanga	Famille des Zanclidés.
Tassi	Famille des Siganoïdés.
Tataou	<i>Gaterin shotaf</i> (Forsk.).
Tau	<i>Stethojulis</i> p. sp.
Taya	<i>Gerres oyena</i> (Forsk.).
Tchangou, Tsangou	<i>Lethrinus harak</i> (Forsk.).
Tchebeja	<i>Pseudobalistes flavomarginatus</i> (Rüp.), <i>Balistoides viridescens</i> (Bl.).
Tendethe	<i>Trachymotus blochii</i> (Lac.).
Tibako	<i>Zebrazoma</i> p. sp.
Timbatove	<i>Cheilinus undulatus</i> (Rüp.), <i>Cheilinus trilobatus</i> (Lac.).
Tomboue	<i>Lutjanus</i> sp.
Tsahale	<i>Epinephelus</i> p. sp.

Tsamtsanga	<i>Gerres oyena</i> (Forsk.).
Tsanga	<i>Pentapodus aurolineatus</i> (C. et V.).
Tsaouzia	<i>Gymnocranius griseus</i> (Bl.).
Tsazo	<i>Echeneis naucrates</i> (Lin.), <i>Remora remora</i> (Lin.).
Tsehele	<i>Epinephelus</i> p. sp.
Tsime	<i>Coris angulata</i> (Lac.), <i>Novaculichthys</i> p. sp.
Tsimoupanga	<i>Pseudocheilinus hexataenia</i> (Bl.).
Tsinguizou	<i>Grammistes seolineatus</i> (Th.).
Tsouhe tsouhe	<i>Grammistes seolineatus</i> (Th.).
Yawoa	<i>Lethrinus</i> sp.
Zaoiche, Ziache, Zilache	<i>Lutjanus gibbus</i> (Forsk.).

BIBLIOGRAPHIE

- DAY (F.), 1878-188 . — The Fishes known to inhabit the Seas and Freshwaters of India, Burma and Ceylon. — Vol. I, II.
- FOWLER (Henry W.) et BEAN (Barton A.), 1928-1941. — Contributions to the biology of the Philippine Archipelago and adjacent regions. — *Bull. U. S. nat. Museum*, 525, 352 et 388 p., 49 pl., 25 et 28 fig.
- JORDAN (D. S.) et EVERMANN (B. W.), 1903. — The aquatic resources of the Hawaiian islands. — *Bull. U. S. Fish. Comm.*, XXIII, 574 p., pl.
- et SEALE (Alvin), 1906. — The Fishes of Samoa. — *Bull. Bur. Fish.*, XXV, p. 173-455, pl. XXXIII à LIII.
- GÜNTHER (A.), 1859-1870. — Catalogue of the fishes in the British Museum. London. — Vol. I-VIII.
- HERRE (Albert W.C.T.), 1928. — The goatfishes or Mullidae of the Philippines. — *Philippine J. Sci.*, XXXVI, p. 95-137, 6 pl.
- PELLEGRIN (J.), 1933. — Poissons des eaux douces de Madagascar et des îles voisines. — *Mém. Acad. Malg.*, XIV.
- SAUVAGE (H.), 1891. — Histoire naturelle des Poissons de Madagascar. In GRANDIDIER, Histoire naturelle de Madagascar, XVI.
- SMITH (J. L. B.), 1949. — The Sea fishes of Southern Africa. — Central News Agency Ltd.
- TANAKA (Shigeho), 1908. — Notes on some Japanese fishes. — *J. Coll. Sci. Imp. Univ. Tokyo*, XXIII.
- WEBER (M.) et BEAUFORT (L. F. de). — The fishes of the Indo-Australian Archipelago. — I-IX.